

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

BURKINA FASO
Unité, Progrès, Justice !

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES PREVISIONS
ET DES STATISTIQUES AGRICOLES

**ANALYSE DES RESULTATS
DE L'ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE
CAMPAGNE 2002 - 2003**

Décembre 2003

AVANT PROPOS

Le présent document a pour but de rassembler les principales données relatives à l'Agriculture Burkinabè. L'accent est mis sur les commentaires et analyses. La forme de présentation des données permet une meilleure exploitation par les divers utilisateurs pour les besoins divers de planification, de comptabilité nationale, de recherche, etc.

L'élaboration de ce rapport a requis la collaboration appréciable des uns et des autres et tout particulièrement celle des services publics nationaux tels que les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH), des partenaires au développement notamment les Pays - Bas qui ont apporté leur soutien.

A Tous, nos vifs remerciements

Lc Directeur Général

Mahama ZOUNGRANA

GLOSSAIRES

Ménage : C'est un groupe de personnes généralement unies par les liens de sang ou de mariage, logeant ensemble, produisant ensemble et dont l'autorité budgétaire relève au moins théoriquement d'une seule personne appelée chef de ménage.

Ménage agricole : C'est un ménage où un ou plusieurs membres entretiennent des parcelles pour le compte du ménage.

Membre du ménage : Toute personne vivant habituellement dans le ménage. Les personnes de la famille absentes depuis six(06)mois ou plus ne sont pas prise en compte. Les personnes qui ne sont pas de la « famille » mais vivant avec le ménage depuis six (06) mois au moins ou ayant l'intention de vivre plus de six (06) mois sont prises en compte.

Chef de ménage : C'est la personne (homme ou femme) qui coordonne les activités de production et d'utilisation des ressources. Elle n'est pas forcément la plus âgée du ménage.

Parcelle : C'est une portion de terrain exploitée par un ou plusieurs membres du ménage et portant une seule culture ou une association de cultures.

Responsable de parcelle : C'est la personne qui décide des semis sur la parcelle et l'utilisation des récoltes.

Superficie de la parcelle : C'est la superficie physique des parcelles occupée par les cultures sans distinction de densité de culture.

Superficie en pure : C'est la superficie physique des parcelles où il n'existe qu'une seule culture.

Superficie en principale : C'est la superficie physique des parcelles où il y a au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

Superficie en secondaire : C'est la superficie physique des parcelles où il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la moins dominante du point de vue du nombre de pieds.

Superficie totale exploitée : C'est la somme des superficies physiques des parcelles entretenues par les membres des ménages agricoles (superficies en pure plus superficies en principale).

Rendement moyen à l'hectare : C'est le poids moyen obtenu sur un ensemble de parcelles dans la région à partir de la pesée de la récolte sur chaque parcelle d'une portion de 25 mètre – carré multipliée par 400.

Rendement en pure : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour les parcelles où il n'existe qu'une seule culture.

Rendement en principale : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour les parcelles où il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

Rendement en secondaire : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour les parcelles où il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la moins dominante du point de vue du nombre de pieds.

Matrice d'allocation des superficies : C'est la table d'allocation de la superficie entre les différentes cultures. Chaque élément donne la proportion de superficie occupée par une culture selon le type d'association et le mode de faire valoir (typologie d'exploitation) dans la région. C'est donc une table d'assolement des cultures sur un hectare type. La matrice est conjoncturelle dès lors que la stratégie d'assolement varie d'une campagne à l'autre.

SOMMAIRE

RESUME	9
INTRODUCTION GENERALE	10
I. METHODOLOGIE.....	11
I.1 OBJECTIFS	11
II.2 METHODE DE SONDAGE.....	12
I.3 LES ESTIMATEURS.....	12
<i>I.3.1 Estimateur du total.....</i>	<i>12</i>
<i>I.3.2 L'estimateur des rendements.....</i>	<i>12</i>
I.4 MISE EN ŒUVRE DE LA METHODOLOGIE.....	13
<i>I.4.1 Le recensement des ménages.....</i>	<i>13</i>
<i>I.4.2 L'échantillon au premier degré.....</i>	<i>13</i>
<i>I.4.3 L'échantillon au second degré.....</i>	<i>13</i>
I.5 LE QUESTIONNAIRE	13
I.6 LA COLLECTE	13
II. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002/2003 EN RAPPORT AVEC LES SUPERFICIES EMBLAVEES	14
II.1 REPARTITION DES SUPERFICIES EMBLAVEES TOTALES	14
<i>II.1.1 Aperçu global des superficies emblavées en céréales.....</i>	<i>14</i>
II.1.1.1 Répartition des superficies emblavées.....	14
II.1.1.2. Aperçu détaillé des superficies emblavées	15
II.1.1.2.1. Le mil	17
II.1.1.2.2. Le sorgho blanc	17
II.1.1.2.3. Le Sorgho Rouge.....	17
II.1.1.2.4. Le Maïs.....	18
II.1.1.2.5 Le Riz.....	18
II.1.1.2.6. Le Fonio	19
<i>II.1.2 Aperçu global des superficies emblavées en autres cultures vivrières</i>	<i>19</i>
II.1.2.1 Répartition des superficies emblavées.....	19
II.1.2.2. Aperçu détaillé des superficies emblavées.	20
II.1.2.2.1 Le Niébé	21
II.1.2.2.2 Le Voandzou	22
II.1.2.2.3. l'Igname	22
II.1.2.2.4 La Patate.....	22
<i>II.1.3 Aperçu global des superficies emblavées en cultures de rente</i>	<i>23</i>
II.1.3.1 Répartition des superficies emblavées.....	23
II.1.3.2 Aperçu détaillé des superficies emblavées.	24
II.1.3.2.1 Le Coton.....	25
II.1.3.2.2 L'Arachide	26
II.1.3.2.3 Le Sésame	26
II.1.3.2.4. Le Soja.....	26
III - PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002-2003 EN RAPPORT AVEC LES RENDEMENTS MOYENS	26
III.1. RENDEMENT MOYEN DES CULTURES CEREALIERES	26
<i>III.1.1. Le Mil.....</i>	<i>26</i>
<i>III.1.2. Le Sorgho blanc.....</i>	<i>26</i>
<i>III.1.3. Le Sorgho Rouge.....</i>	<i>26</i>
<i>III.1.4. Le Maïs</i>	<i>26</i>
<i>III.1.5. Le Riz.....</i>	<i>26</i>

III.1.6 - <i>Le Fonio</i>	26
III.2. - RENDEMENT MOYEN DES AUTRES CULTURES VIVRIERES	26
III.2.1. - <i>Le Niébé</i>	26
III.2.2. - <i>Le Voandzou</i>	26
III.2.3 - <i>L'Igname</i>	26
III.2.4. - <i>La Patate</i>	26
III.3. - RENDEMENT MOYEN DES CULTURES DE RENTE	26
III.3.1. <i>Le Coton</i>	26
III.3.2. - <i>L'Arachide</i>	26
III.3.3. - <i>Le Sésame</i>	26
III.3.4 <i>Le Soja</i>	26
IV. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002-2003 EN RAPPORT AVEC LES PRODUCTIONS.	26
IV.1. REPARTITION DES PRODUCTIONS TOTALES.....	26
IV.1.1. <i>Aperçu global de la production céréalière</i>	26
IV.1.1.1 Répartition de la production céréalière	26
IV.1.1.2. <i>Aperçu détaillé de la production céréalière</i>	26
IV.1.1.2.1. <i>Le Mil</i>	26
IV.1.1.2.2 <i>Le Sorgho blanc</i>	26
IV.1.1.2.3 <i>Le Sorgho rouge</i>	26
IV.1.1.2.4 <i>Le Maïs</i>	26
IV.1.1.2.5. <i>Le Riz</i>	26
IV.1.1.2.6. <i>Le Fonio</i>	26
IV.1.2. - <i>Aperçu global de la production des autres cultures vivrières.</i>	26
IV.1.2.1. - Répartition de la production des autres cultures vivrières	26
IV.1.2.2 - <i>Aperçu détaillé de la production des autres cultures vivrières.</i>	26
IV.1.2.2.1 <i>Le Niébé</i>	26
IV.1.2.2.2 <i>Le Voandzou</i>	26
IV.1.2.2.3 <i>L'Igname</i>	26
IV.1.2.2.3 <i>La patate</i>	26
IV.1.3. <i>Aperçu global de la production des cultures de rente</i>	26
IV.1.3.1. Répartition de la production des cultures de rente	26
IV.1.3.2. <i>Aperçu détaillé de la production des cultures de rente</i>	26
IV.1.3.2.1. <i>Le Coton</i>	26
IV.1.3.2.2 <i>L'Arachide</i>	26
IV.1.3.2.3 <i>Le Sésame</i>	26
IV.1.3.2.4 <i>Le Soja</i>	26
V. BILAN CEREALIER DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002-2003.....	26
V-1- PRODUCTIONS PROVINCIALES EXCEDENTAIRES COMPAREES AUX BESOINS	26
V.2. PRODUCTIONS PROVINCIALES FAIBBLEMENT EXCEDENTAIRES OU EQUILIBREES COMPAREES AUX BESOINS.....	26
V.3. - PRODUCTIONS PROVINCIALES DEFICITAIRES ET TRES DEFICITAIRES COMPAREES.....	26
AUX BESOINS	26
CONCLUSION GENERALE	26
VI - RECOMMANDATIONS.....	26
A N N E X E S	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Evolution des superficies emblavées en céréales supérieures à 100 000 ha par province	15
Tableau 02 : Poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque céréale	16
Tableau 03 : Evolution des superficies emblavées en cultures vivrières supérieures à 5 000 ha par province	19
Tableau 04 : Poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque culture vivrière ...	20
Tableau 05 : Evolution des superficies emblavées en cultures de rente supérieures à 40 000 ha par province	23
Tableau 06 : Poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque culture de rente..	24
Tableau 07 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque groupe de cultures	26
Tableau 08 : Evolution des productions céréalières par région agricole déficitaire	26
Tableau 09 : Evolution des productions céréalières par région agricole excédentaire	26
Tableau 10 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque céréale	26
Tableau 11 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du mil .	26
Tableau 12 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du sorgho blanc.....	26
Tableau 13 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du sorgho rouge	26
Tableau 14 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du maïs	26
Tableau 15 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du riz ..	26
Tableau 16 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du fonio	26
Tableau 17 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque culture vivrière	26
Tableau 18 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du niébé	26
Tableau 19 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du voandzou.....	26
Tableau 20 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production de l'igname	26
Tableau 21 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production de la patate	26
Tableau 22 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque culture de rente	26
Tableau 23 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du coton	26
Tableau 24 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production de l'arachide.....	26
Tableau 25 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du sésame	26
Tableau 26 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du soja	26
Tableau 27 : Bilan céréalier définitif de la campagne agricole 2002-2003	26
Tableau 28 : Taux de couverture comparé des besoins en % des provinces très excédentaires (x > 120%) en 2001-2002 et 2002-2003.....	26
Tableau 29 : Taux de couverture comparé des besoins en % des provinces excédentaires ou équilibrées (120% > x >ou = à 100%).....	26
Tableau 30= Taux de couverture comparé des besoins en % des provinces déficitaires et très déficitaires (x < 100%) en 2001-2002 et 2002-2003.....	26

LISTE DES CARTES

Carte 01 : Superficies totales emblavées (en ha).....	15
Carte 02 : Superficie totale des cultures céréalières (en ha).....	16
Carte 03 : Pourcentage des superficies affectées au maïs (en ha).....	18
Carte 04 : Superficie totale des autres cultures vivrières (en ha).....	20
Carte 05 : Superficie totale des cultures de rente (en ha).....	23
Carte 06 : Superficies emblavées en coton (en ha).....	25
Carte 07 : Superficies emblavées en arachide (en ha).....	26
Carte 08 : Rendement moyen du mil (kg / ha).....	29
Carte 09 : Rendement moyen du sorgho blanc (kg / ha).....	30
Carte 10 : Rendement moyen du sorgho rouge (kg / ha).....	30
Carte 11 : Rendement moyen du maïs (kg / ha).....	31
Carte 12 : Rendement moyen du riz (kg / ha).....	31
Carte 13 : Rendement moyen du niébé (kg / ha).....	32
Carte 14 : Rendement moyen du voandzou (kg / ha).....	32
Carte 15 : Rendement moyen de l'igname (kg / ha).....	33
Carte 16 : Rendement moyen du coton (kg / ha).....	33
Carte 17 : Rendement moyen de l'arachide (kg / ha).....	34
Carte 18 : Production totale céréalière (en tonne).....	36
Carte 19 : Production du mil (en tonne).....	38
Carte 20 : Production du sorgho blanc (en tonne).....	39
Carte 21 : Production du sorgho rouge (en tonne).....	40
Carte 22 : Production du maïs (en tonne).....	40
Carte 23 : Production du riz (en tonne).....	41
Carte 24 : Production totale des autres cultures vivrières (en tonne).....	43
Carte 25 : Production du niébé (en tonne).....	45
Carte 26 : Production du voandzou (en tonne).....	45
Carte 27 : Production totale des cultures de rente (en tonne).....	47
Carte 28 : Production du coton (en tonne).....	49
Carte 29 : Production de l'arachide (en tonne).....	50

LISTES DES GRAHIQUES

Figure 01 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture céréalière de 1997 à 2002	16
Figure 02 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture vivrière de 1997 à 2002	21
Figure 03 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture de rente de 1997 à 2002	25
Figure 04 : Evolution des superficies emblavées en hectare par groupe de cultures de 1997 à 2002	26
Figure 05 : Evolution des productions en tonne par type de culture céréalière de 1997 à 2002	26
Figure 06 : Evolution des productions en tonne par type de culture vivrière de 1997 à 2002	26
Figure 07 : Evolution des productions en tonne par type de culture de rente de 1997 à 2002	26
Figure 08 : Evolution des productions en tonne par groupe de cultures de 1997 à 2002	26

RESUME

Le Burkina Faso est un pays en voie de développement qui a absolument besoin, pour son développement, de disposer de statistiques fiables, produites périodiquement, pour des prises de décisions efficaces. Cette préoccupation est encore plus énorme quand il s'agit de l'Agriculture qui est un pilier essentiel de l'économie nationale. La Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) conduit annuellement une enquête pour la production de données statistiques et bien d'autres enquêtes spécifiques au profit de divers utilisateurs. En vue de réduire les coûts et garder la fiabilité des données, la DGPSA a décidé de dimensionner l'EPA à la capacité de financement par le budget de l'Etat. Ainsi, depuis la campagne agricole passée 2001-2002, elle a adopté la formule des auxiliaires villageois payés au forfait plutôt que celle des enquêteurs permanents très coûteuse.-

1) Les résultats de cette présente campagne agricole 2002 – 2003, font ressortir une hausse modérée des superficies emblavées de plus de 3% soit environ 138 674 hectares par rapport à celles de la campagne agricole 2001 – 2002. Les cultures céréalières occupent environ 79,03% des 4 186 520 ha de superficies totales emblavées cette campagne contre 2,26% pour les autres cultures vivrières et 18,71% pour les cultures de rente.

Les superficies emblavées en céréales se sont accrues d'environ 3% cette campagne par rapport à la campagne passée, contre une augmentation de 0,26% pour les autres cultures vivrières, et de 5,78% pour les cultures de rente.

2) Les rendements moyens à l'hectare des différentes spéculations (fonction de nombreux paramètres) fluctuent selon que la spéculation est cultivée en pure, en principale ou en secondaire. La méthodologie a retenu la formule du rendement en pur.

Les rendements moyens les plus faibles sont obtenus avec les céréales traditionnelles comme le mil et le sorgho.

3) Les productions agricoles obtenues cette campagne agricole ont baissé de 38 658 tonnes soit 0,88% par rapport à celles de la campagne agricole 2001 – 2002. Les céréales représentent environ 72,07% de la production totale de la campagne estimée à 4 327 822 tonnes, contre 18,03% pour les cultures de rente et 9,90% pour les autres cultures vivrières.

La production céréalière est stationnaire cette campagne(soit +0,32%) par rapport à la campagne passée, contre une baisse de 18,54% pour la production des autres cultures vivrières, et une forte augmentation de celle agricole de rente de l'ordre de +6,7%.

4) Le bilan céréalier national présente donc un solde excédentaire de 547 000 tonnes cette campagne, et en hausse de 12,78% par rapport au solde de 485 000 tonnes obtenu la campagne passée.

La production céréalière brute de cette campagne, dépasse largement les besoins en céréales de 837 288 tonnes contre 524 500 tonnes en 2001-2002. Le Burkina faso, à l'instar des autres pays africains, est marqué par un phénomène d'urbanisation croissante (taux de croissance de 7,4%) et la modification des habitudes alimentaires au détriment des céréales traditionnelles.

Cette campagne agricole a permis d'enregistrer des productions très excédentaires dans 21 provinces, des productions excédentaires ou équilibrées dans 08 provinces et des productions déficitaires à très déficitaires dans 16 provinces. Le taux de couverture des besoins en céréales, qui en découle cache des distorsions du point de vue des habitudes alimentaires entre les provinces, et entre les centres urbains et le monde rural.

Les résultats de cette campagne agricole 2002 – 2003 nous rassurent quant à la fiabilité de cette nouvelle approche de l'EPA.

INTRODUCTION GENERALE

La Direction générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) créée en août 2002, a entrepris de conduire la campagne agricole 2002/2003 à terme en déployant son dispositif de collecte des données de l'Enquête Permanente Agricole (EPA). Des efforts ont été fournis pour la saisie, le traitement et la publication des résultats de la campagne agricole 2002/2003.

Les résultats de la campagne agricole 2002/2003 seront publiés selon le plan ci-dessous :

- I. Méthodologie de collecte des données par l'Enquête Permanente Agricole ;
- II. Présentation des résultats de la campagne agricole 2002/2003 en rapport avec les superficies emblavées ;
- III. Présentation des résultats de la campagne agricole 2002 : 2003 en rapport avec les rendements moyens à l'hectare
- IV. Présentation des résultats de la campagne agricole 2002/2003 en rapport avec les productions ;
- V. Bilan céréalier de la campagne agricole 2002/2003 ;
- VI. Recommandations.

I. METHODOLOGIE

I.1 Objectifs

L'EPA est une enquête dont la vocation première est l'estimation annuelle du volume de la production. A cet égard, l'EPA est positionnée comme un outil de politique conjoncturelle mais aussi structurel qui doit fournir aux décideurs :

- des prévisions de récoltes céréalières par province courant octobre ;
- des estimations après récolte de la production agricole par produit et par province.

Ces données doivent avoir le degré de précision requis pour la prise de décision dans les domaines aussi sensibles que celui de la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) est l'expression des besoins en matière de statistiques du secteur agricole. D'où la nécessité de prendre en compte d'autres objectifs que ceux répondant aux seuls besoins des politiques conjoncturelles. La DGPSA à travers la DSA produit et met à la disposition des utilisateurs, des séries de données sur les productions, les superficies emblavées, les rendements moyens des cultures, le crédit, l'utilisation des intrants, l'emploi de la main d'œuvre, la vulgarisation agricole, la commercialisation, les prix, etc. Il met à la disposition des utilisateurs des données structurelles caractérisant le systèmes de production et les performances de l'agriculture à des époques données.

Compte tenu de ces trois(03) aspects, une stratégie de production des données est adoptée et donne priorité à certains sur d'autres, sans négliger aucun. Pour cela, l'EPA comporte, entre autres deux(02) recensements de l'agriculture :

- une ossature fixe qui fonctionne annuellement ;
- des volets spécifiques selon une programmation donnée ;
- un système de gestion des données permettant de répondre à des besoins multiformes.

§ L'ossature fixe est le cadre qui permet de faire les prévisions de récoltes céréalières courant octobre et de fournir courant mars/avril, les estimations de production post – récolte ainsi que les stocks. Les instruments techniques pour la mise en œuvre de cette ossature permanente sont définis une fois pour toute, jusqu'à une prochaine restructuration commandée, soit par leur obsolescence, soit par des impératifs de changement d'objectifs.

§ Les volets spécifiques répondent aux besoins des utilisateurs pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement agricole. Il s'agit en priorité des volets suivants :

- Population agricole, occupation de la population agricole et sources de revenus monétaires ;
- Vulgarisation et pratiques de techniques agricoles ;
- Elevage des ménages agricoles
- Equipement et intrants des ménages agricoles ;
- Prix.

Le cadre technique de l'ossature permanente sert de cadre de référence pour les volets spécifiques. C'est ainsi que pour ces volets, on utilise la base et le plan de sondage, ainsi que l'échantillon(augmenté si nécessaire) de l'ossature permanente.

L'ensemble des données collectées est stocké de façon rationnelle sur support informatique de telle sorte que l'accès et l'édition de statistiques selon des formats appropriés, soient rapides.

II.2 Méthode de sondage

L'enquête est faite par sondage à deux(02) degrés ; L'unité de sondage au premier degré (UP) est le village tel que retenu par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), c'est à dire cette entité et ses hameaux. Les villages sont tirés avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages agricoles.

L'unité secondaire est le ménage agricole qui est tiré, dans le village échantillon, sur une liste de ménages établie à cet effet par dénombrement de tous les ménages du village. Pour rendre ce sondage plus efficace, on propose une stratification basée sur des catégories de ménages.

I.3 Les estimateurs

I.3.1 Estimateur du total

On se situe au niveau de la province.

Notations

Soient :

- $h=1,2$ l'indice de la strate – village
- $i=1,2,3,\dots,I$, l'indice du village dans la strate
- E_{h0} le nombre de ménages de la strate h dans le village i selon le RPGH de 1996
- Le nombre de ménages de la strate h dans le village i selon l'EPA
- « m_h » le nombre de villages tirés dans la strate h pour la province
- E_{hi1} le nombre de ménages de la strate h , énumérés par l'EPA dans le village i de la strate h
- « e_h » (=5 ou 8) le nombre de ménages tirés dans le village i de la strate h
- $j=1,2,\dots,n$ l'indice du ménage dans l'échantillon de ménages du village i

Notons « y » une grandeur (totale) à estimer (superficie totale cultivée, population totale, etc.) au niveau de la province et son estimateur. Notons aussi y_{hij} dans la valeur de Y observée dans le ménage j .

Estimateur du total

$$\star_h = \frac{1}{m_h} \sum_i [(E_{h0}^0 / E_{hi}^0) (E_{hi}^1 / e_h) \sum_j y_{hij}]$$

$$\star = \sum_h \star_h = \star_1 + \star_2$$

I.3.2 L'estimateur des rendements

Le rendement moyen pondéré par la superficie de la parcelle à rendement où la superficie des parcelles du village n'est pas biaisé mais n'est pas robuste. Il n'est pas un estimateur efficace.

On lui préfère la moyenne simple, c'est à dire la moyenne simple au niveau de la province des rendements observés par parcelle et par spéculation. Ce rendement est légèrement biaisé mais d'écart quadratique faible.

I.4 Mise en œuvre de la méthodologie

La mise en œuvre de cette nouvelle méthodologie a commencé lors de la campagne agricole 2001-2002, et s'est poursuivie pendant la présente campagne agricole 2002-2003.

I.4.1 Le recensement des ménages

Pour la première année de mise en œuvre, il a fallu effectuer courant avril 2001 un recensement exhaustif des ménages agricoles dans tous les villages échantillons au nombre de 1 048 (y compris les villages de réserve).

A l'issue de cette opération, 1 006 villages ont été enquêtés ;

Les données de ce recensement ont été intégralement saisies pour permettre la mise en œuvre de la phase suivante.

I.4.2 L'échantillon au premier degré

Un sous échantillon de 706 villages a été tiré pour l'enquête de la campagne 2002-2003.

Dans chaque strate, le tirage au premier degré est fait à probabilité inégale avec remise proportionnellement au nombre de ménages agricoles.

I.4.3 L'échantillon au second degré

L'échantillon au second degré a été tiré conformément à la nouvelle méthodologie. Ce tirage a été fait sur les 706 villages du sous échantillon après l'application des fonctions de stratification sur l'ensemble des 133.000 ménages recensés dans les 1 006 villages de la première phase.

Ainsi, un échantillon au second degré de 4.370 ménages a été tiré pour les deux(02) strates 1 et 2. Le tirage est fait dans chaque village à probabilité égale et sans remise à raison de 08 ménages pour les villages de petits producteurs (strate 1) et de 05 ménages pour les ménages de gros producteurs (strate 2)

I.5 Le questionnaire

Le questionnaire de la seconde phase est composée de 06 fiches :

Fiche 1 : recensement des membres du ménage

Fiche 2 : recensement des parcelles du ménage

Fiche 3 : mesure des superficies et pose des carrés de rendement

Fiche 5 : stocks céréaliers

Fiche 6 : prévision des récoltes

I.6 La collecte

Le démarrage de l'enquête de la campagne agricole 2002/2003, est intervenu immédiatement après les formations qui se sont déroulées du 23 juillet au 04 août 2002. Au total, 682 enquêteurs auxiliaires, 69 contrôleurs et 13 superviseurs régionaux ont été formés dans les treize(13) régions agricoles du pays.

Les enquêteurs retenus pour cette enquête sont dans la presque totalité ceux qui ont effectué l'enquête de la campagne agricole 2001/2002.

II. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002/2003 EN RAPPORT AVEC LES SUPERFICIES EMBLAVEES

L'ensemble des superficies emblavées toutes cultures confondues au cours de la campagne 2002/2003 s'élève à 4 186 520 hectares. Il faut relever un accroissement physique des superficies emblavées d'environ 138 674 hectares soit une hausse modérée de 3,42 % par rapport à celles de la campagne agricole 2001/2002.

II.1 REPARTITION DES SUPERFICIES EMBLAVEES TOTALES

Les cultures céréalières occupent 79,03 % des superficies emblavées contre 18,71% pour les cultures de rente et 2,26 % pour les autres cultures vivrières au cours de cette campagne. Ces pourcentages sont sensiblement les mêmes que ceux de la dernière campagne.

Les superficies supérieures à 300 000 ha sont observées surtout dans la Boucle du Mouhoun (550 158 ha), le Centre - Ouest (357 079 ha), les Hauts - Bassins (339 786 ha), le Nord (338 275 ha), l'Est (308 993 ha) et le Centre - Nord (302 591 ha).

Carte 01 : Superficies totales emblavées (en hectares)

II.1.1 Aperçu global des superficies emblavées en céréales

Les céréales composées du mil, du sorgho, du maïs, du riz et du fonio occupent lors de cette campagne 79,03 % des superficies emblavées. Les superficies céréalières totales s'élèvent ainsi à 3 308 690 hectares. Elles sont emblavées en pure à hauteur de 45,07 % et en association – principale- à hauteur de 54,93 %. Elles se sont accrues cette campagne d'environ 96 116 ha soit 2,99 % par rapport à celles de la dernière campagne.

II.1.1.1 Répartition des superficies emblavées

Dix(10) provinces ont des superficies emblavées en céréales supérieures à 100 000 ha cette campagne, contre neuf(09) provinces lors de la campagne 2001/2002.

Parmi ces provinces, cinq(05) ont augmenté leurs superficies emblavées en céréales cette campagne (Houet, Yatenga, Sanmatenga, Kossi et Mouhoun), tandis que cinq(05) autres ont réduit les leurs (Soum, Boulkiemdé, Gnagna, Sanguié et Namentenga).

Le tableau ci-après en donne une illustration.

Tableau 01 : Evolution des superficies emblavées en céréales supérieures à 100 000 ha par province

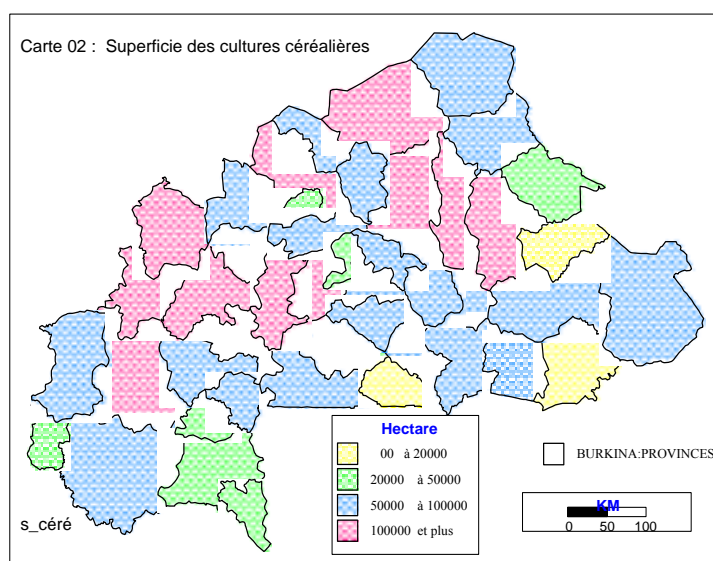
PROVINCES	CAMPAGNE agricole 2002-2003 (ha)	CAMPAGNE agricole 2001-2002 (ha)	Ecart (ha)
Houet	186 144	166 904	+19 240
Yatenga	166 803	143 666	+23 137
Sanmatenga	147 785	117 680	+30 105
Soum	139 124	150 031	-10 907
Kossi	135 574	119 516	+16 058
Boulkiemdé	126 781	126 874	-93
Gnagna	124 734	134 900	-10 166
Sanguié	108 594	121 675	-13 081
Namentenga	103 547	113 179	-9 632
Mouhoun	103 385	73 479	+29 906

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les superficies emblavées de plus de 100 000 ha représentent 40, 57 % des superficies totales emblavées en céréales en 2002-2003.

Par rapport à la campagne 2001-2002, les superficies emblavées en céréales ont augmenté dans six(06) régions agricoles(Hauts – Bassins, Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre – Nord, Sahel et Nord) et ont par contre diminué dans sept(07) autres (Est, Plateau Central, Centre, Centre - Ouest, Centre - Sud, Sud - Ouest et Centre – Est).

Carte 02 : Superficie totale des cultures céréalières.



II.1.1.2. Aperçu détaillé des superficies emblavées

Le mil et le sorgho occupent, cette campagne 2002-2003 tout comme la campagne passée, environ 87 % des superficies emblavées. Ce taux élevé traduit la prépondérance de ces deux (02) cultures sur les autres céréales, due en partie aux habitudes alimentaires des populations rurales. Ces deux(02) cultures sont pratiquées dans la totalité des 45 provinces du Burkina Faso. Le tableau ci-après résume le poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque céréale.

Tableau 02 : Poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque céréale

Cultures	Campagnes agricoles 1997-1998 à 2001-2002		Campagne agricole 2001-2002		Campagne agricole 2002-2003	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Mil	1 228 737	41,86	1 322 963	41, 18	1 389 618	42
Sorgho blanc	1 365 604	46, 52	1 138 655	35, 44	1 128 151	34, 1
Sorgho Rouge			339 693	10, 57	356 218	10, 8
Maïs	275 513	9, 38	334 692	10, 42	375 755	11, 3
Riz	47 851	1, 63	58 456	1,8	46 871	1,4
Fonio	17 860	0, 6	18 124	0, 6	12 078	0, 4
TOTAL	2 935 565	100	3 212 574	100	3 308 690	100

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

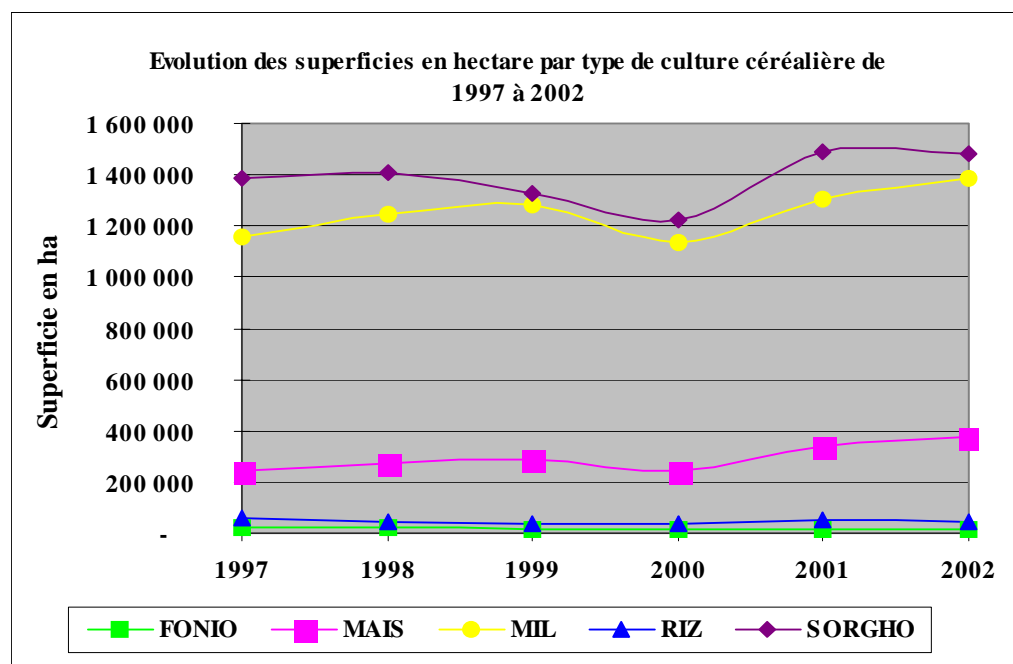
Seul le maïs a augmenté régulièrement sa part dans les superficies totales passant de 9,38 % en moyenne pendant les cinq(05) dernières campagnes à 11,3 % pendant cette campagne agricole 2002 – 2003..

Les parts du riz, du fonio et du sorgho ont baissé au cours de la campagne 2002-2003 par rapport à la campagne 2001-2002. la part du mil a légèrement augmenté et passe de 41,18 % lors de la campagne 2001-2002 et à 42 % pendant la campagne de 2002-2003.

Les superficies totales céréalières augmentent modérément entre la campagne 2001-2002 et celle de 2002-2003 (96 116 ha soit 3 % d'accroissement environ). Par rapport à la moyenne des 05 dernières campagnes (1997-1998 à 2001-2002) l'accroissement passe à 12,71 % soit environ 373 125 ha.

Le graphique ci-après traduit bien ces évolutions par type de céréale.

Figure 01 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture céréalière de 1997 à 2002



II.1.1.2.1. Le mil

Le mil est concentré au cours de cette campagne, dans six(06) régions agricoles : le Sahel avec 257 898 ha, la Boucle du Mouhoun (218 807 ha), le Nord (167 819 ha), le Centre - Nord (141 825 ha), le Centre - Ouest (127 703 ha) et l'Est (109 906 ha). Elles représentent 73,69 % des superficies emblavées en céréale cette campagne, contre 68,77 % lors de la campagne 2001-2002. Les superficies emblavées en mil se sont accrues de 5 % au cours de la campagne 2002-2003 par rapport à celles de 2001-2002, et de 13,1 % par rapport à la moyenne des cinq(05) dernières campagnes.

La province du Soum est la seule, à disposer de plus de 100 000 ha de superficies emblavées cette campagne (soit 133 866 ha). Six(06) provinces ont chacune des superficies comprises entre 100 000 ha et 50 000 ha : Yatenga, Kossi, Sanmatenga, Oudalan, Séno et Sanguié. Trente huit (38) autres provinces ont chacune moins de 50 000 ha.

En somme, le mil est beaucoup cultivé dans les régions agricoles du Sahel et du Mouhoun avec chacune plus de 200 000 ha.

Les superficies emblavées en mil augmentent en moyenne de 4,07 % chaque campagne agricole et ce depuis la campagne 1997-1998.

Le mil est cultivé surtout en association –principale- à hauteur de 60,95 % et 39,05 % en pure.

II.1.1.2.2. Le sorgho blanc

Le sorgho blanc est cultivé de manière importante dans la région de la Boucle du Mouhoun, qui dispose de plus de 200 000 ha de superficies emblavées (237 365 ha). Cette superficie est même plus importante que celle destinée au mil. Cinq (05) régions agricoles ont plus de 100 000 ha de superficies emblavées : le Nord (160 426 ha), l'Est (160 145 ha), le Centre - Ouest (155 707 ha), le Centre - Nord (149 198 ha) et les Hauts - Bassins (101 266 ha). Ces six (6) régions ont une proportion de 85,46 % des superficies emblavées en sorgho blanc cette campagne.

Quatre (04) provinces disposent chacune de superficies emblavées comprises entre 80 000 ha et 60 000 ha (Gnagna, Yatenga, Sanmatenga et le Houet. Cette culture est pratiquée dans toutes les 45 provinces, en association ou non avec d'autres cultures. Quarante une (41) provinces ont chacune, moins de 60 000 ha de superficies emblavées.

Le sorgho blanc occupe 34,1 % des superficies emblavées en céréales cette campagne. Les superficies emblavées en sorgho blanc se sont accrues de 0,7 % en 2002-2003 par rapport à celles de la campagne 2001-2002 et de 8,7 % par rapport à la moyenne des cinq(05) dernières campagnes.

Les superficies emblavées en sorgho blanc et rouge augmentent en moyenne de 1,4 % chaque année et ce depuis 1997-1998.

Le sorgho blanc est cultivé surtout en association –principale- à hauteur de 62,81 % et 37,19 % en pure.

II.1.12.3. Le Sorgho Rouge

Le sorgho rouge est l'une des céréales la moins pratiquée au Burkina Faso. En effet, il est pratiqué dans quarante une (41) provinces avec une part de 10,8% des superficies emblavées en céréales.

La région agricole du Centre – Est dispose de 79 820 de superficies emblavées en sorgho rouge cette campagne.

Cinq (05) provinces disposent chacune de superficies emblavées comprises entre 30 000ha et 25 000ha : le Kouritenga, le Boulgou, le Houet, le Boulkiendé et le Ganzourgou.

Ces provinces représentent 39,8% des superficies emblavées en sorgho rouge cette campagne. Les quarante (40) autres provinces ont chacune, moins de 25 000 ha. Les provinces n'ayant pas produit de sorgho rouge au cours de cette campagne sont le Séno, l'Oudalan, le Yagha, et le Sourou.

Le sorgho rouge est cultivé en association –principale- à hauteur de 55,21% et 44,79% en pure.

II.1.1.2.4. Le Maïs

Le maïs occupe 11,3% des superficies totales emblavées en céréales cette campagne. Les superficies emblavées en maïs se sont accrues cette campagne de 12,3% par rapport à celles de la campagne 2001 – 2002, et de 36,4% par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes.

Les Hauts - Bassins, le Mouhoun et la Comoé concentrent environ 64,94% des superficies totales emblavées en maïs cette campagne. Les Hauts – bassins est la seule région agricole à disposer de plus de 100 000 ha de superficies emblavées en maïs (142 390 ha) suivis de très loin par la Boucle du Mouhoun (50 820 ha) et les cascades (50 811 ha).

Les quarante deux (42) autres provinces ont chacune moins de 50 000 ha de superficies emblavées en maïs cette campagne, dont quarante (40) en ont moins de 16 000 ha.

La seule province, à n'avoir pas pratiquée la culture du maïs cette campagne, est l'Oudalan.

Les superficies emblavées en maïs augmentent en moyenne de 11,1% par année depuis la campagne 1997 – 1998.

Le maïs est cultivé en pure à hauteur de 83,42% et 16,58% en association –principale-.

Carte 03 = Pourcentage des superficies affectées au maïs.

III.1.2.5 Le Riz

Il s'agit du riz pluvial et du riz des plaines rizicoles. Le riz occupe seulement 1,4% des superficies totales emblavées en céréales cette campagne. Nous observons une baisse importante d'environ 19,8% des superficies emblavées en 2002- 2003 par rapport à celles de 2001 – 2002 et une baisse de 2% par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes. Cette baisse brutale des superficies s'expliquent - elles par la conversion des bas-fonds et plaines rizicoles au profit d'autres céréales ? ou par les difficultés de commercialisation ?

Les superficies emblavées en riz baissent en moyenne de 3,5% chaque campagne, depuis la campagne 1997-1998.

Les Hauts – Bassins et le Centre-Est ont emblavé cette campagne plus de 10 000 ha de riz. Ces deux (02) régions représentent ainsi 46,26% des superficies totales emblavées en riz.

La superficie emblavée de la région du Mouhoun est passée de 11 505 ha en 2001-2002 à 6 135 ha en 2002-2003.

Quatre (04) provinces seulement ont enregistré plus de 3 000 ha de superficies emblavées en riz cette campagne (Houet, Koulpelgo, Comoé et Sourou).

Les provinces n'ayant pas pratiqué la culture de riz cette campagne, sont le Bam, la Komandjari, le Passoré, le Loroum, et le Zandoma.

Le riz pluvial occupent 77 % des superficies emblavées en riz au cours de cette campagne contre 23 % des plaines rizicoles. Il est cultivé en pure à hauteur de 92,34 % et 7,66 % en association –principale-.

II.1.1.2.6. Le Fonio

Les superficies emblavées en fonio représentent 0,4% des superficies totales emblavées en céréales. Elles baissent en moyenne chaque année de 7,6%, depuis la campagne agricole 1997-1998. Par rapport à la campagne 2001-2002, elles ont baissé de 33,36 %. Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, les superficies emblavées en fonio ont baissé de 32,4 %.

Le fonio est une spécialité de l'Ouest du Burkina Faso.

La boucle du Mouhoun avec 8 479ha, les Hauts-Bassins avec 1 987 ha et les cascades avec 1 335 ha de superficies emblavées en fonio, représentent 97,21 % des superficies totales emblavées cette campagne.

Quatre (04) provinces seulement, ont pratiquées la culture de fonio cette campagne (Kossi, Kéné Dougou, Léraba et Yatenga). Pendant la campagne 2001-2002, il y avait dix(10) provinces qui l'avaient pratiqué. Ce désintérêt serait-il peut-être conjoncturel ?

Le fonio est cultivé essentiellement en pure à hauteur de 97,97% et 2,03% en association –principale-.

II.1.2 Aperçu global des superficies emblavées en autres cultures vivrières

Les autres cultures vivrières composées du niébé, du voandzou, de l'igname et de la patate occupent donc 2,26% (soit 94 703 ha) des superficies totales emblavées estimées à 4 186 520 ha. Ces superficies sont emblavées en pure à hauteur de 86,41% et en principale à hauteur de 13,59%. Les superficies emblavées ont augmenté cette campagne de 244 ha (soit 0,26%) par rapport à celles de la campagne passée.

II.1.2.1 Répartition des superficies emblavées

Les Hauts bassins, la Boucle du Mouhoun, le plateau central, le Centre-Ouest, le Centre-Nord, le Nord et les cascades représentent 80,6% des superficies totales emblavées en autres cultures vivrières cette campagne.

Cinq (05) provinces ont chacune des superficies emblavées supérieures à 5 000 ha cette campagne (Houet, Kéné Dougou, Sanmatenga, Banwa et Oubritenga).

Le tableau ci-dessous, donne un aperçu de l'évolution des superficies emblavées de plus de 5 000 ha par rapport à la campagne 2001-2002.

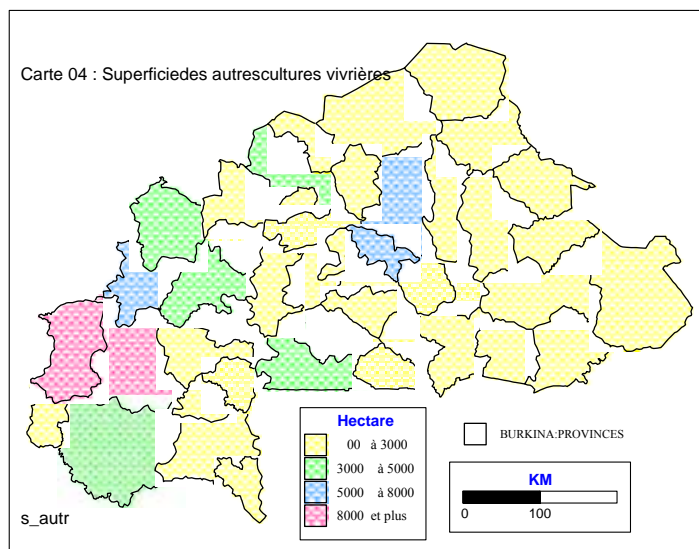
Tableau 03 : Evolution des superficies emblavées en cultures vivrières supérieures à 5 000 ha par province

Provinces	Campagne agricole 2001-2002(en ha)	Campagne agricole 2002-2003 (en ha)	Ecart (en ha)
Houet	7 011	10 050	+ 3039
Kéné Dougou	8 490	9 852	+ 1362
Sanmatenga	5 797	5 734	- 63
Banwa	5 978	5 482	- 496
Oubritenga	6 484	5 103	- 1381
Comoé	15 457	4 241	- 11 216

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

La province de la Comoé a réduit de manière drastique ses superficies emblavées (-11 216 ha).

Carte 04 = Superficie totale des autres cultures vivrières.



II.1.2.2. Aperçu détaillé des superficies emblavées.

Les principales cultures sont ici le niébé et le voandzou.

Ces deux (02) cultures principales occupent 90,50 % des superficies totales emblavées en autres cultures vivrières. Le niébé représente à lui seul 53% des superficies totales emblavées. Ces deux (02) cultures sont pratiquées dans 42 provinces du Burkina Faso.

Le tableau ci-dessous donne le poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque culture.

Tableau 04 : Poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque culture vivrière

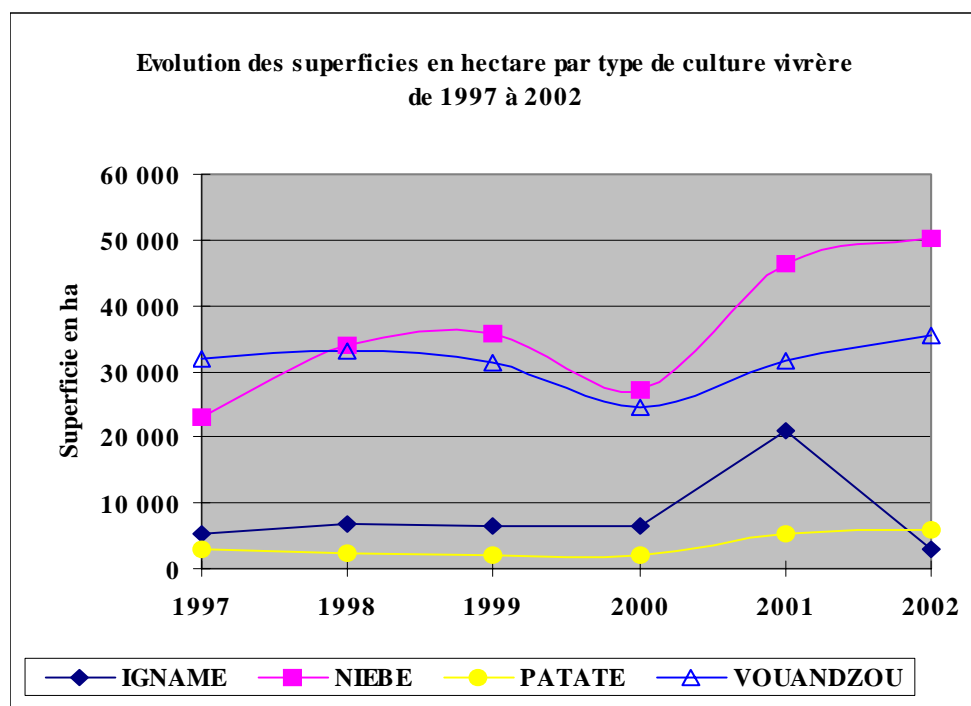
Cultures	Campagnes agricoles 1997-1998 à 2001-2002		Campagne agricole 2001-2002		Campagne agricole 2002-2003	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Niébé	33 439	45,13	47 224	49,74	50 191	53
Voandzou	30 587	41,28	32 240	33,96	35 525	37,5
Igname	7 090	9,57	10 171	10,71	3021	3,2
Patate	2 983	4,02	5 311	5,59	5966	6,3
Total	74 099	100	94 947	100	94 703	100

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, l'igname a vu sa part diminuée de 6,37 points soit environ 4 069 ha tandis que le voandzou perdait 3,78 points tout en gagnant physiquement 2 938 ha. Le niébé et la patate ont vu leur part augmenté. Globalement les superficies emblavées ont augmenté de 20 604 ha.

Par rapport à la campagne agricole 2001-2002, l'igname a vu sa part chuter de 7,51 points soit environ 7 150 ha de superficies emblavées en moins. Les trois (03) cultures ont accru leurs part.

Figure 02 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture vivrière de 1997 à 2002



II.1.2.2.1 Le Niébé

Les superficies emblavées cette campagne en niébé se sont accrues de 2 967 ha par rapport à celles de la campagne passée, soit une augmentation de 6,28%. Cette augmentation assez forte des superficies emblavées fait du niébé, la plus importante spéculation parmi les autres cultures vivrières. Cette augmentation provient des Hauts Bassins qui enregistrent une augmentation de 2 467 ha avec un poids de 23,63% des superficies emblavées et de la boucle du Mouhoun (+486 ha) avec un poids de 19,45 %.

Ces deux (02) régions représentent environ 43,08% des superficies emblavées cette campagne en autres cultures vivrières. Le Plateau - Central a vu, par contre, ses superficies emblavées cette campagne baissée de 1 896 ha par rapport à celles de la campagne dernière.

La province du Houet dispose de 9 174 ha de superficie emblavée, contre 3 822 ha pour le Banwa et 2 926 pour le Mouhoun. Seules les provinces de l'Oudalan, du Seno et du Gnagna ne l'ont pas pratiqué cette campagne.

Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, les superficies emblavées en niébé ont augmenté de 50,1% soit environ 16 752 ha.

Le niébé est cultivé surtout en association secondaire avec une superficie emblavée cette campagne de l'ordre de 1 387 277 ha, donc en baisse de 44 198 ha par rapport à celle de la campagne passée.

Le niébé est cultivé en association –secondaire- à hauteur de 84,4 % et 15,6 % en association –principale-.

II.1.2.2.2 Le Voandzou

Il est la seconde spéculation importante parmi les autres cultures vivrières avec 35 525 ha soit environ 37,5% des superficies totales emblavées cette campagne. Il enregistre une augmentation de 10,2% par rapport à la campagne dernière.

Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, les superficies emblavées en voandzou se sont accrues de 16,1% (4 938 ha) avec un taux de croissance annuel de 2,26%.

Le Centre – Nord et la Boucle du Mouhoun ont vu leur poids dans les superficies totales emblavées, passé de 37,9% durant la dernière campagne à 33,59% cette campagne.

La province de l'Oudalan n'a pas pratiqué la culture de voandzou cette campagne.

Le voandzou est cultivé à 88,64% en pure et 11,36% en association –principale-.

II.1.2.2.3. l'Igname

L'igname est une spéculation qui a bénéficié d'une série d'actions de promotion surtout le marché de l'igname à Léo dans la province de la Sissili. La région de promotion récente est le Sud-Ouest (Poni et Noumbiel). Malgré ces efforts de promotion, les superficies emblavées en igname ont d'une part baissé de 70,3% par rapport à la campagne dernière (-7 150 ha), et d'autre part baissé de 57,4% par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes (-4 069 ha) . Cette baisse peut être inquiétante si cela n'est pas dû à une intensification de la production. Les raisons peuvent aussi être commerciales ou simplement de conversion des superficies emblavées. L'igname représente environ 3,2% des superficies totales emblavées en autres cultures vivrières.

Les Hauts – Bassins, le Sud-Ouest (742 ha) et le Centre – Ouest (447 ha) représentent environ 88,55% des superficies totales emblavées cette campagne.

Sept (07) provinces produisent de l'igname cette campagne (Kéné Dougou, Sissili, Poni, Comoé, Léraba, Noumbiel et Kompienga).

La culture de l'igname est dans l'ensemble marginale de part sa faible pratique, ses superficies emblavées et son poids.

L'igname est cultivé en pure à hauteur de 67,16% et 32,80% en association – principale-.

II.1.2.2.4 La Patate

La patate représente 6,3% des superficies totales emblavées en autres cultures vivrières cette campagne. Par rapport à la campagne agricole 2001-2002, les superficies emblavées en patate ont augmenté de 12,3% cette campagne, contre une augmentation de 100% par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes.

Les Hauts - Bassins a accru ses superficies emblavées de 1 578 ha. Par contre, le Centre-Ouest a réduit ses superficies emblavées d'environ 407 ha. Leur part est passée de 83,3% au cours de la campagne agricole dernière, à 93,78% cette campagne.

Cette culture bénéficie également de quelques actions de promotion avec le marché de la patate à Kombissiri dans le Bazèga.

La province du Kéné Dougou arrive en tête avec 4 834 ha, suivi de la Sissili (712 ha) et du Sanmatenga (100 ha).

La culture de la patate est, tout comme l'igname, une culture marginale de part sa faible pratique, ses superficies emblavées et son poids.

La patate est cultivée essentiellement en pure à hauteur de 99,75% et seulement 0,25% en association –principale-.

II.1.3 Aperçu global des superficies emblavées en cultures de rente

Les cultures de rente au Burkina Faso sont d'abord le coton et l'arachide, ensuite le sésame et enfin le soja. Elles occupent donc 18,71 % des superficies totales emblavées cette campagne, dont 85,49 % sont cultivées en pure et 14,51 % cultivées en principale. Ces superficies emblavées se sont accrues de 42 804 ha (soit 5,78 %) par rapport à celles de la campagne passée.

II.1.3.1 Répartition des superficies emblavées

Les superficies emblavées supérieures à 100 000 ha sont localisées dans les régions agricoles des Hauts-Bassins avec 200 869 ha et de la boucle du Mouhoun avec 182 502 ha. Ces deux(02) régions agricoles occupent 48,95% des superficies totales emblavées en culture de rente cette campagne.

Six (06) provinces disposent chacune de plus de 45 000 ha de superficies emblavées cette campagne (confère tableau ci-après)

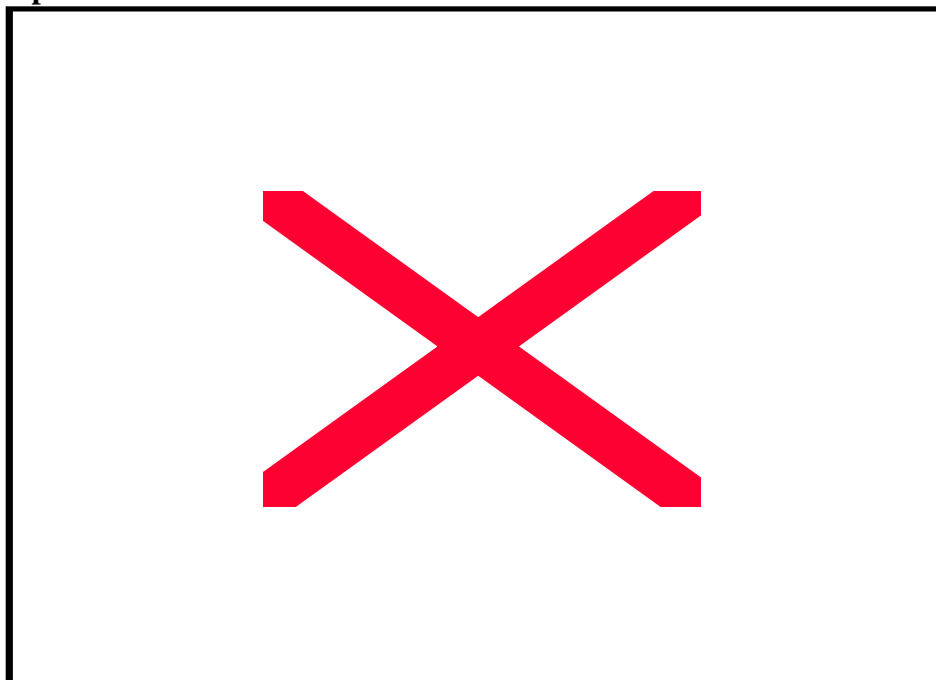
Tableau 05 : Evolution des superficies emblavées en cultures de rente supérieures à 40 000 ha par province

Provinces	Campagne agricole 2001-2002 (en ha)	Campagne agricole 2002-2003 (en ha)	Ecart (en ha)
Houet	67 339	80 914	+ 13 575
KénéDougou	73 792	72 141	- 1 651
Mouhoun	28 936	64 600	+ 35 664
Tuy	49 660	47 814	- 1 846
Gnagna	45 334	45 620	+ 286
Bâlés	42 678	45 005	+ 2 327

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les superficies emblavées du Mouhoun se sont fortement accrues (soit +35 664 ha) suivi par le Houet avec +13 575 ha, les Bâlés avec +2327 ha et la Gnagna avec +286 ha.

Carte 05 : Superficie totale des cultures de rente



II.1.3.2 Aperçu détaillé des superficies emblavées.

Les deux (02) principales cultures de rente représentées par le coton et l'arachide occupent donc 96,37% des superficies totales emblavées cette campagne avec 52,62% pour le coton et 43,75% pour l'arachide ; Le coton occupe, à lui seul, plus de la moitié des superficies totales emblavées cette campagne en culture de rente. L'arachide reste la seule culture de rente à être pratiquée dans les 45 provinces du Burkina Faso.

Le tableau ci-dessous donne le poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque culture.

Tableau 06 : Poids relatif et comparatif des superficies consacrées à chaque culture de rente

Cultures	Campagnes agricoles 1997-1998 à 2001-2002		Campagne agricole 2001-2002		Campagne agricole 2002-2003	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Coton	275 661	48,59	345 578	46,68	412 138	52,62
Arachide	257 415	45,37	330 904	44,70	342 637	43,75
Sésame	30 763	5,42	60 921	8,23	26 076	3,33
Soja	3 491	0,61	2 922	0,39	2 278	0,3
Total	567 330	100	740 325	100	783 129	100

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

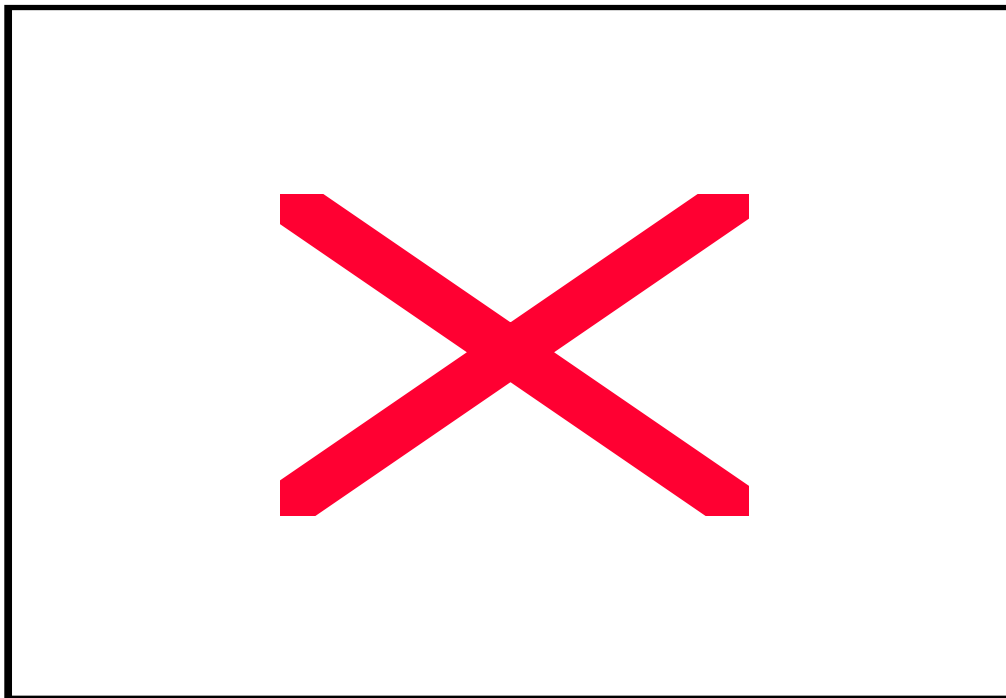
Par rapport à la campagne 2001-2002, les superficies emblavées en arachide, en sésame et en soja ont baissé, respectivement de 0,95 points ; 4,9 points et 0,09 points. Seules les superficies emblavées du coton ont augmentées de 5,94 points soit 66 560 ha.

Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, les superficies emblavées en coton ont augmenté de 4,03 points soit 136 477 ha. Les superficies emblavées en arachide, en sésame et en soja ont diminué respectivement de 1,62 points ; 2,09 points et 0,31 points.

Le Sésame et le Soja sont les cultures de rente ayant les superficies emblavées les plus modestes cette campagne (environ 3,63% des superficies totales emblavées).

Le graphique qui suit, illustre bien les argumentations développées antérieurement.

Figure 03 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture de rente de 1997 à 2002



II.1.3.2.1 Le Coton

Le coton est la première culture de rente avec 52,62% des superficies emblavées cette campagne. Grâce à ses graines, il favorise l'exercice de plusieurs autres activités connexes surtout de transformation industrielle ou autre (tourteau, huile, savon). Il en est de même pour ses fibres (bandes de tissus), pour ses tiges (brique de bois) Les régions agricoles de forte concentration en coton demeurent celles des Hauts Bassins (176 069 ha) et de la Boucle du Mouhoun (129 526 ha) . Ces deux (02) régions enregistrent donc cette campagne 74,15% des superficies emblavées, contre 68,44% durant la campagne agricole 2001-2002, soit un gain de 5,71 points. Les autres régions agricoles viennent loin derrière avec moins de 40 000 ha chacune. Les régions agricoles du Nord et du Sahel ne l'ont pas pratiqué cette campagne.

Les superficies emblavées en coton ont aussi augmenté au rythme de 9,77 % l'an depuis 1997-1998, avec cependant une augmentation exceptionnelle de 19,3 % en 2002-2003 par rapport à la campagne agricole 2001-2002 (+66 558 ha dont 53 622 ha pour la seule Boucle du Mouhoun). Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, elles ont augmenté de 136 477 ha soit 49,5 % de hausse.

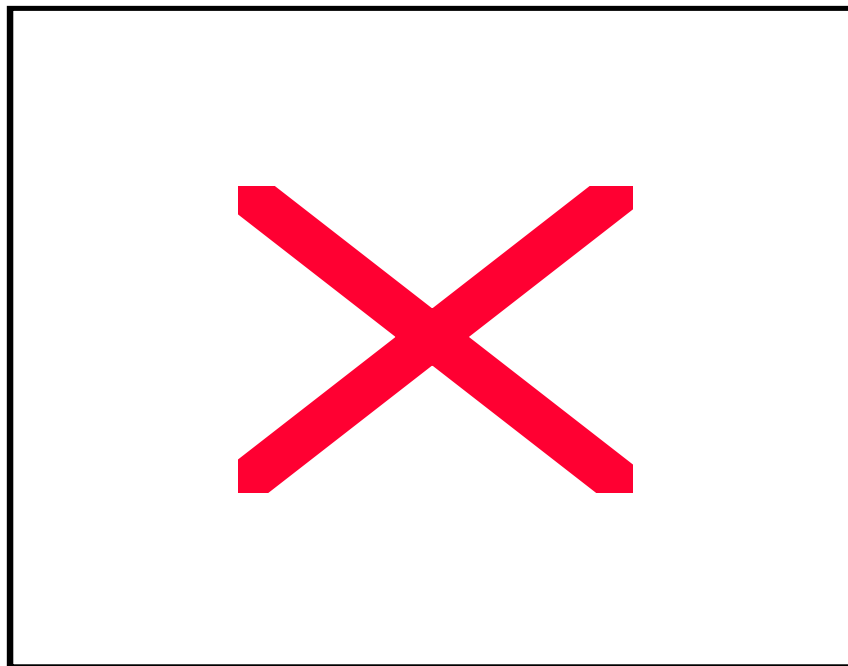
Le coton est cultivé surtout en pure à hauteur de 92,78 ha% et 7,22% en association – principale-.

Cinq (05) provinces disposent chacune, de superficies emblavées en coton supérieures à 40 000 ha (Houet, Kéné Dougou, Mouhoun, Bâlés et Tuy). Elles occupent donc 66,03% des superficies totales emblavées en coton cette campagne.

Cet intérêt pour le coton réside dans la bonne organisation de la filière et le bon encadrement technique dont elle bénéficie. Les retombées financières sont évidentes mais l'horizon risque d'être obscurci si les négociations multilatérales sur l'agriculture dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou celles bilatérales, ne débouchent pas sur des mesures compensatrices pour nos producteurs par rapport aux subventions accordées aux producteurs des pays occidentaux. Une autre étape des difficultés de production dans le futur, viendra de l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Avec les OGM, les enjeux économiques, industriels et financiers sont très énormes, d'où une menace évidente pour le coton naturel. En effet, le coton transgénique ne contient pas de graines, d'où une obligation de reconversion des acteurs qui les utilisaient. Aussi, il accroît la forte dépendance des agriculteurs cotonniers pour les semences sélectionnées à importer, d'où une hémorragie financière en perspective. Les avantages au stade actuel, sont la diminution des importations de pesticides (il est plus résistant contre les parasites connus), et l'économie réalisée sur les teintures (le coton transgénique peut prendre plusieurs couleurs).

Ces difficultés du coton ont fait perdre au Burkina 12% de ses recettes d'exportation en 2002 et a fait baisser son produit intérieur brut (PIB) de 1%, accroissant du même coup le niveau de prévalence de la pauvreté au Burkina Faso.

Carte 06: Superficies emblavées en coton(en hectares).



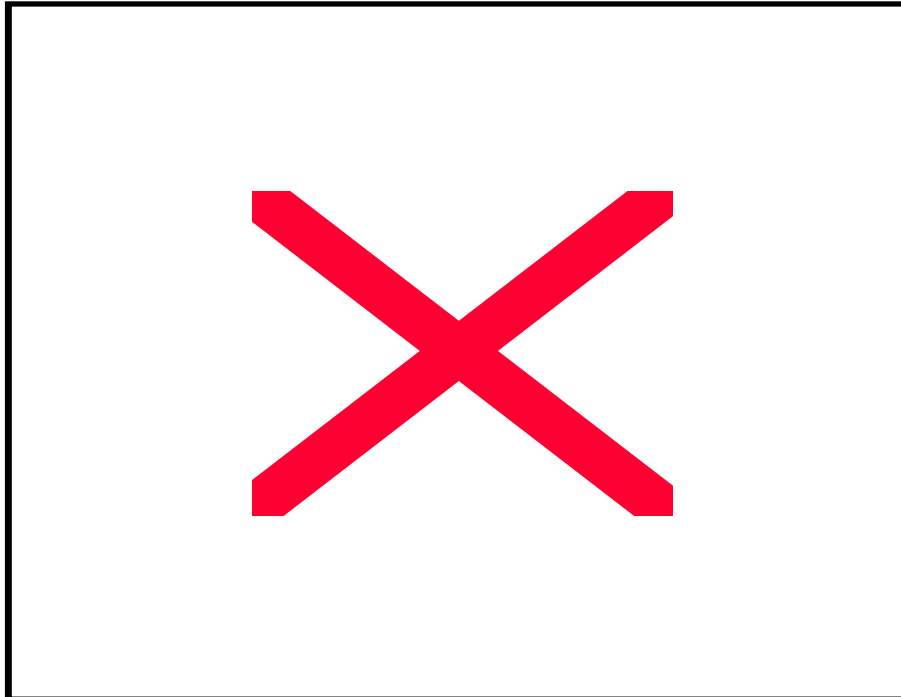
II.1.3.2.2 L'Arachide

Elle est restée une culture de rente par excellence (graine, fourrage, tourteau, savon, etc.) et également pour ses vertus culinaires (huile, pâte, farine, etc.). Les superficies emblavées en arachide occupent cette campagne environ 43,75% des superficies totales emblavées, avec 342 637 ha. Elles ont donc augmenté de 3,5% (11 733 ha) par rapport à la campagne agricole 2001-2002 et de 33,1% (85 222 ha) par rapport à la moyenne des 05 dernières campagnes agricoles. Depuis 1997-1998, les superficies emblavées en arachide augmentent en moyenne chaque année de 9,45%. La culture de l'arachide est pratiquée essentiellement en pure à hauteur de 76,02% et 23,98% en association –principale-.

Le Centre-Est avec 67 376 ha et l'Est avec 61 608 ha, représentent à deux (02), 37,64% du total des superficies emblavées en arachide cette campagne contre 37,56% durant la campagne dernière.

Les superficies emblavées par province, supérieures à 20 000 ha sont enregistrées à la Gnagna, au Boulgou et au Koulpelgo. Toutes les autres provinces ont chacune moins de 15 000 ha.

Carte 07= Superficies emblavées en arachide (en hectares)



II.1.3.2.3 Le Sésame

Tout comme l'arachide, le sésame est un oléagineux dont la filière est en cours d'organisation. Le sésame occupe seulement 0,3% (soit 26 076 ha) des superficies emblavées en cultures de rente cette campagne. Depuis la campagne 1997-1998, le sésame a vu ses superficies emblavées diminuées de 15,2% (soit 4 687 ha), contre une réduction importante de 57,2% (soit 34 845 ha) par rapport à celles de la campagne agricole 2001-2002. Les superficies emblavées en sésame enregistrent cependant une augmentation moyenne annuelle de 1,70 % depuis la campagne 1997-1998.

La Boucle du Mouhoun seule, dispose de 21 136 ha de superficies emblavées en sésame cette campagne. Elle enregistre cependant, une diminution de 27 444 ha de superficies emblavées en sésame en 2002-2003 par rapport à la campagne agricole 2001-2002. La Boucle du Mouhoun enregistre 81,05 % des superficies emblavées en sésame cette campagne, contre 79,74 % en 2001-2002.

Huit (08) autres régions agricoles, pratiquant cette culture, ont chacune moins de 2 800 ha de superficies emblavées (les Hauts – bassins, les Cascades, le Centre – Ouest, le Nord, l'Est, le Centre-Sud, le Centre-Nord et le Plateau – Central).

La province de la Kossi enregistre 16 156 ha de superficies emblavées contre seulement 3 213 ha pour le Mouhoun. Les autres provinces enregistrent moins de 1 800 ha.

Le sésame est une culture pratiquée essentiellement en pure à hauteur de 95,4 % et 4,6 % en association –principale-.

Cette baisse importante des superficies emblavées en sésame cette campagne, observée surtout dans la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins et les Cascades est-elle due à un problème de commercialisation, d'organisation de la filière, de son financement, etc. ?.

II.1.3.2.4. Le Soja

Le soja est une culture assez mal connue par rapport à ses utilisations possibles, surtout dans les transformations alimentaires. Cette méconnaissance a accru sa marginalisation car le soja est cultivé à petite échelle dans cinq (05) régions agricoles sur les treize (13). Il est cultivé majoritairement en pure (77,74%) et en association –principale- (22,26%).

Les régions agricoles qui pratiquent cette culture sont l'Est, le Centre-Est, la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest et le Nord 19 ha. Les régions de l'Est et du Centre-Est occupent 71,9% des superficies emblavées cette campagne contre 78,4 % la campagne dernière, d'où une baisse de 6,5 points.

Les provinces ayant plus de 300 ha de superficies emblavées sont le Koulpelgo, le Gourma, la Komienga et le Nayala.

Les superficies emblavées en soja ont baissé respectivement de 22% soit 644 ha par rapport à la campagne agricole 2001-2002 et de 34,7% soit 1 213 ha par rapport à la moyenne des 05 dernières campagnes agricoles. Les superficies emblavées ont diminué en moyenne de 8,52% chaque année depuis 1997-1998.

Le soja demeure donc une culture marginale, qui demande des actions d'information et de promotion.

Conclusion partielle

Pour cette campagne, nous avons 3 308 690 ha de superficies emblavées en céréales, contre 783 129 ha pour les cultures de rente et 94 703 ha pour les autres cultures vivrières. Les superficies emblavées ont augmenté dans l'ensemble, au cours de cette campagne par rapport à la campagne agricole 2001-2002 tant pour les céréales (+3%), les cultures de rente (+5,78%) que pour les autres cultures vivrières (+0,26%) avec respectivement des augmentations physiques de 96 116 ha, 244 ha et 42 804 ha..

Les superficies emblavées en céréales se situent au dessus des 03 millions d'hectares depuis la campagne agricole 2001-2002. Celles emblavées en cultures de rente se maintient solidement au dessus des 750 000 ha depuis également la campagne passée. Celles emblavées en autres cultures vivrières se renforcent au dessous de 100 000 ha depuis la campagne agricole 1997-1998.

Les superficies emblavées en pure ont été évaluées à 2 242 545 ha soit 53,56% des superficies totales emblavées, contre celles en principale de 1 943 975 ha soit 46,43 %.

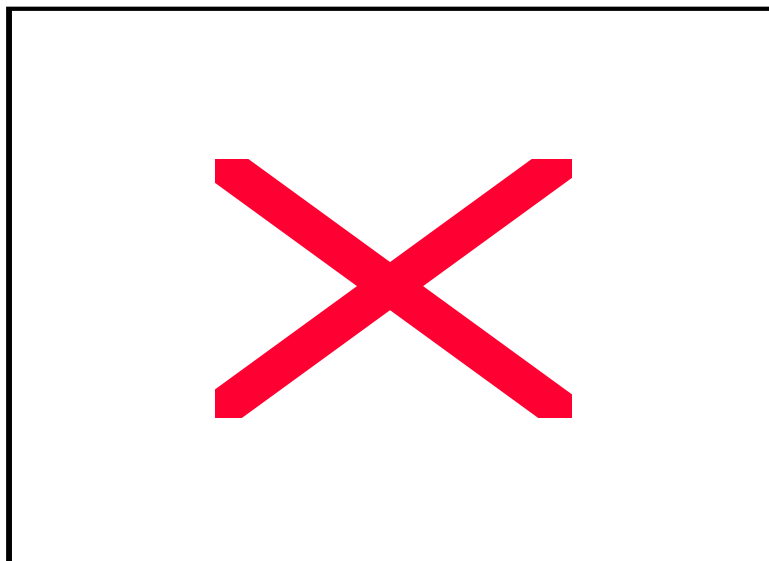
Les augmentations des superficies emblavées ont été plus sensibles pour le mil avec 66 655 ha, le maïs avec 41 063 ha et le coton avec 66 560 ha.

Le graphique n°04 ci – dessous illustre bien ces tendances.

Les régions agricoles de la Boucle du Mouhoun avec 748 107 ha de superficies emblavées en toutes cultures et des Hauts-Bassins avec 562 666 ha, représentent environ 1 312 773 ha sur les 4 186 520 ha de superficies totales emblavées cette campagne, soit près du tiers (1/3).

Il y a un intérêt évident pour les céréales (mil et maïs) et pour la culture de rente comme le coton.

Figure 04 : Evolution des superficies emblavées en hectare par groupe de cultures de 1997 à 2002



III - PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002-2003 EN RAPPORT AVEC LES RENDEMENTS MOYENS

Le rendement moyen à l'hectare a été défini comme le poids moyen obtenu sur un ensemble de parcelle dans la région à partir de la pesée de la récolte sur chaque parcelle d'une portion de 25 mètre-carré multipliée par 400.

Un rendement agricole ne peut être apprécié objectivement que par rapport à plusieurs paramètres :

- le type de sol
- la pluviométrie
- le type de maîtrise de l'eau
- les engrais utilisés
- les équipements utilisés
- les pesticides utilisés s'il y a lieu
- la maîtrise et le respect du calendrier cultural
- la dimension des parcelles emblavées cumulées
- la semence utilisée
- le type de Site Anti - Erosif pratiqué

A la lumière de ces paramètres, le rendement moyen au niveau national est sujet à beaucoup de débats.

Dans ce document, l'accent sera porté sur les plus hauts rendements moyens en pur par spéculation agricole.

Le rendement moyen le plus significatif est le rendement en pur.

III.1. Rendement Moyen des cultures céréalières

Le rendement moyen des cultures céréalières varie fortement et en baisse quand on quitte du rendement en pur vers le rendement en principal quelque soit la région agricole et la spéculation considérée.

III.1.1. Le Mil

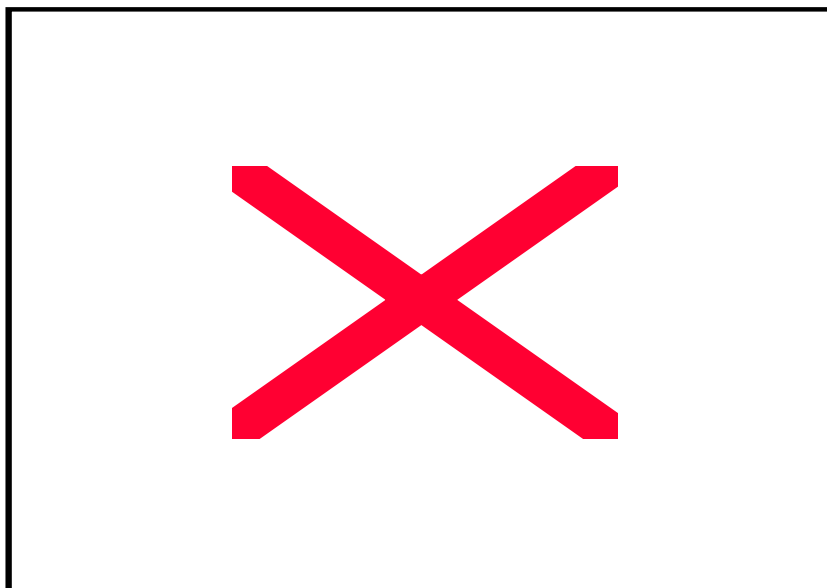
La province du Kéné Dougou enregistre le rendement moyen en pur à l'ha le plus élevé cette campagne avec 1 256 kg, suivi du Koulpelgo avec 1 191 kg. Il était de 1 087 kg au Yagha lors de la campagne passée.

Il y a neuf (09) autres provinces qui réalisent un rendement en pur de plus d'une tonne à l'hectare cette campagne (la Comoé, la Léraba, la Bougouriba, le Boulgou, la Komandjari, les Banwa, le Sourou, le Zoundwéogo et le Nahouri).

Les régions agricoles du Centre-Est et des Cascades obtiennent plus d'une tonne de mil de rendement moyen à l'ha cette campagne. Les autres régions agricoles ont enregistré chacune, moins d'une tonne à l'ha..

Cependant, le rendement moyen en pur à l'hectare le plus élevé a augmenté cette campagne de 169 kg par rapport à la campagne dernière.

Carte 08 = Rendement moyen du mil (kg/ha)

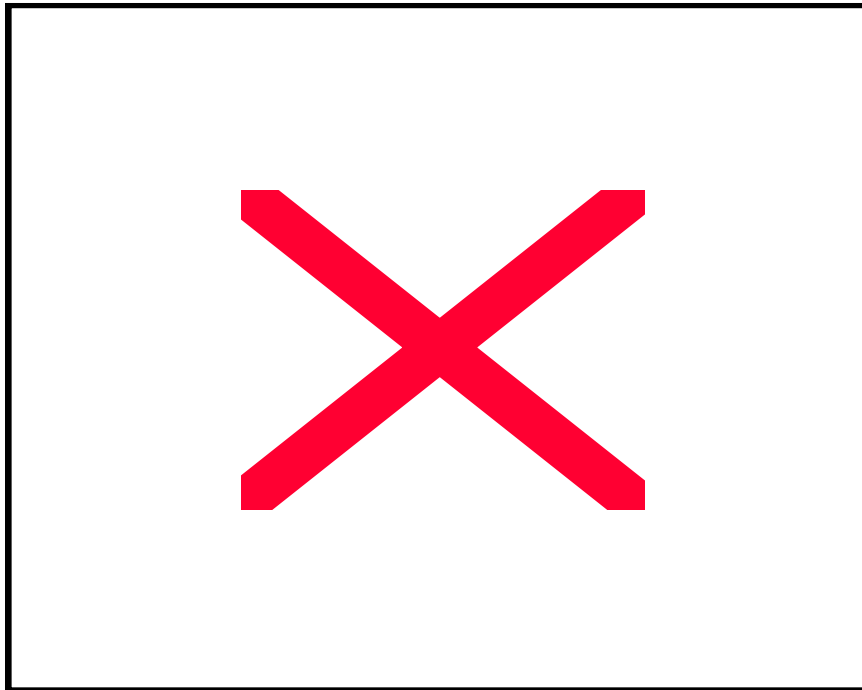


III.1.2. Le Sorgho blanc

La province de la Bougouriba obtient le rendement moyen en pur à l'hectare le plus élevé cette campagne avec 1 373 kg. Ce rendement moyen est plus élevé que pour celui du mil. Lors de la campagne agricole 2001-2002, la Bougouriba avait le meilleur rendement en pur avec 1 283 kg à l'hectare. Le rendement moyen le plus élevé en pur s'est amélioré sensiblement cette campagne, avec un gain de 90 kg à l'hectare dans la Bougouriba. Treize (13) autres provinces réalisent plus d'une tonne de rendement moyen en pur.

Il y a six (06) régions agricoles qui ont un rendement moyen en pur de plus d'une tonne à l'hectare (les Cascades, le Centre-Sud, le Sud-Ouest, l'Est, le Centre-Est et les Hauts-Bassins).

Carte 09 = Rendement moyen du Sorgho blanc (kg/ha)



III.1.3. Le Sorgho Rouge

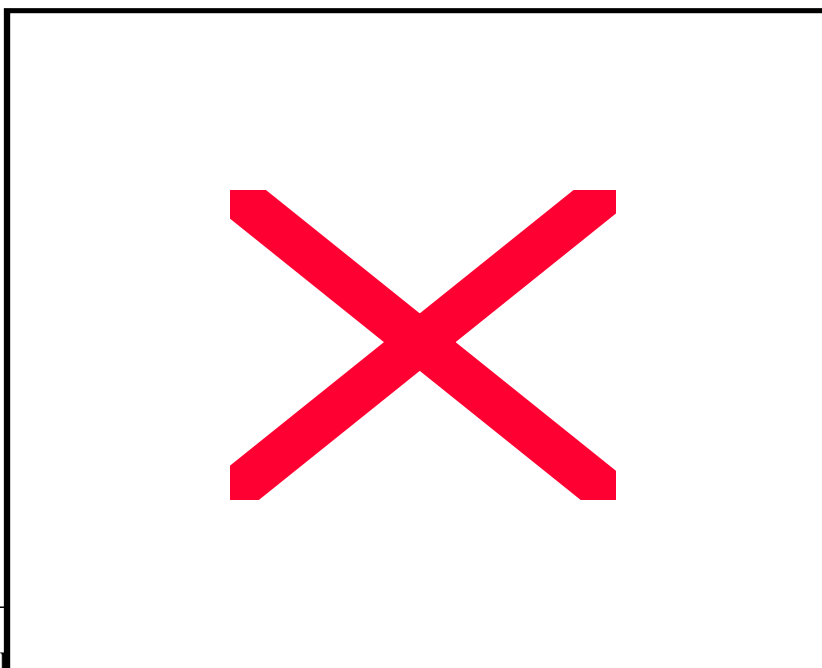
La province de la Comoé réalise cette campagne le meilleur rendement moyen en pur à l'hectare avec 1 660 kg. Au cours de la campagne agricole 2001-2002, le Zondoma obtenait 1 600 kg à l'hectare en pur, d'où une amélioration cette campagne du rendement le plus élevé de 60 kg à la Comoé.

Vingt et une (21) provinces, c'est-à-dire près de la moitié des provinces du pays, ont obtenu plus d'une tonne de rendement moyen en pur à l'hectare cette campagne.

Il y a sept (07) régions agricoles sur treize (13), qui réalisent plus d'une tonne de rendement moyen en pur à l'hectare (les Cascades, le Centre-Est, la Boucle du Mouhoun, le Centre-Sud, les Hauts-Bassins, le Sud-Ouest et le Kadiogo).

La région du Centre-Nord ne pratique pas du tout cette spéculation en pur.

Carte 10 = Rendement moyen du Sorgho rouge (kg/ha)



III.1.4. Le Maïs

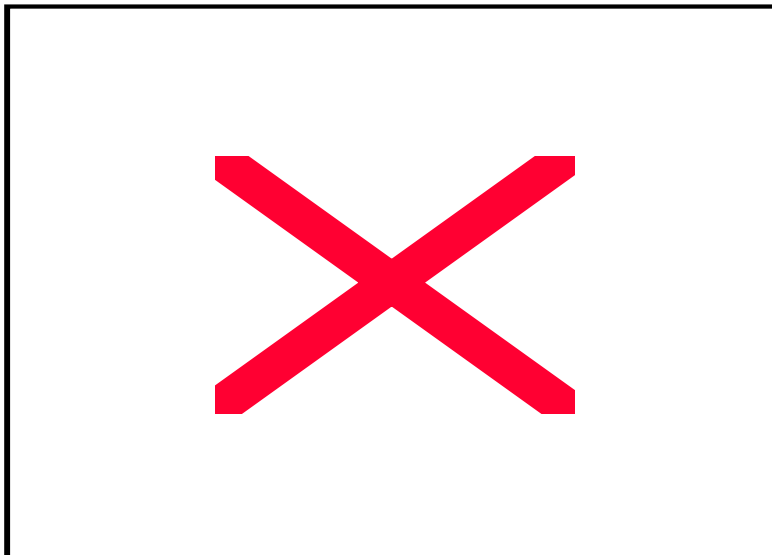
La province du Kéné Dougou a le meilleur rendement moyen en pur à l'hectare cette campagne avec 2 795 kg, suivi par la Léraba avec 1 916 kg. Le rendement moyen en pur le plus élevé à l'hectare, a augmenté de 301 kg cette campagne par rapport à celui de la campagne agricole 2001-2002, où le Kéné Dougou obtenait 2 494 kg.

En effet vingt cinq (25) provinces obtiennent plus d'une tonne à l'hectare de rendement moyen en pur, dont toutes les provinces des régions agricoles des Cascades, des Haut-Bassins, du Sud-Ouest, du Centre-Est et du Centre-Sud.

Il y a onze (11) provinces qui réalisent plus de 1,5 tonnes à l'hectare de rendement moyen en pur.

Seules les régions agricoles du Centre, du Plateau-Central, du Centre-Nord, du Sahel et du Nord font moins d'une tonne à l'hectare de rendement moyen en pur.

Carte 11 = Rendement moyen du Maïs (kg/ha)



III.1.5. Le Riz

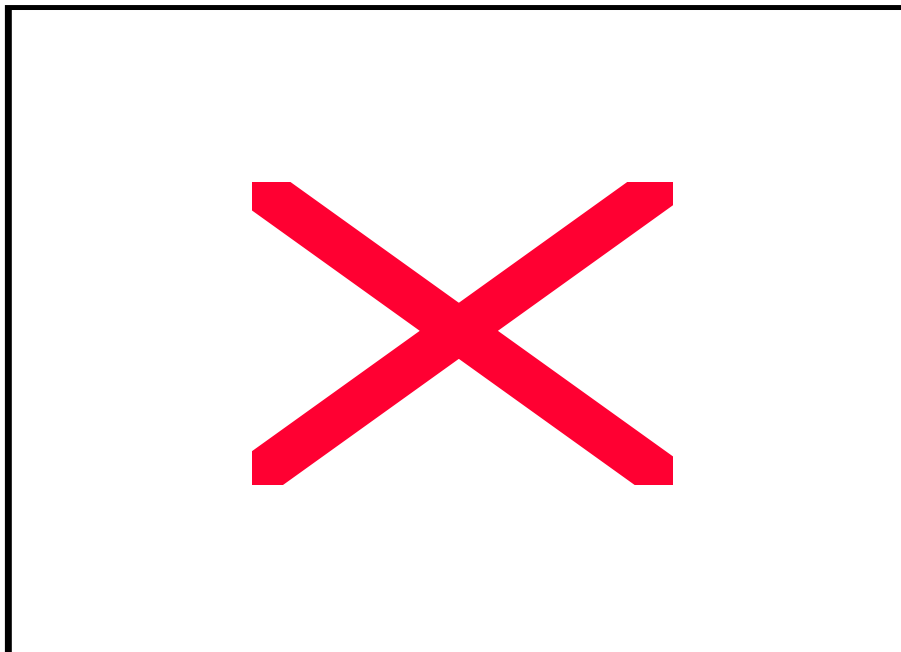
En riz pluvial, la province du Kouritenga est la plus performante avec 3 063 kg à l'hectare de rendement moyen en pur, suivi du Kéné Dougou (2 795 kg) et du Namentenga (2 032 kg).

Toutes les régions agricoles (au nombre de onze), qui pratiquent cette culture en pure, obtiennent plus d'une tonne à l'hectare. Le Centre-Est réalise même un rendement moyen estimé à 1 829 kg.

En riz des plaines rizicoles, les provinces les plus performantes, c'est-à-dire ayant obtenu plus de 5 tonnes de rendement moyen à l'hectare sont :

PROVINCESGNAGNA
GANZOURGOU
OUBRITENGA
KENEDOUGOU**RENDEMENT MOYEN (kg/ha)**5686
5604
5561
5199

Dix sept (17) provinces ont obtenu un rendement moyen à l'hectare de l'ordre de 3 000 à 4 900 kg. Les moins performantes (inférieur à 3 000 kg) sont au nombre de sept (07) provinces. En somme, il y a 28 provinces sur les 45 qui disposent de plaines rizicoles aménagées. La province qui avait le meilleur rendement moyen à l'hectare en 2001-2002 était l'Oudalan avec 6 667 kg, d'où une diminution de rendement moyen le plus élevé à l'hectare cette campagne de 1 063 kg.

Carte 12 = Rendement moyen du riz (kg/ha)**III.1.6 - Le Fonio**

Quatre (04) provinces ont pratiqué cette spéculation en pure cette campagne. Les rendements moyens à l'hectare varient entre 430 kg au Yatenga et 780 kg à la Léraba.

La province ayant le rendement moyen le plus élevé cette campagne est le Nounbiel avec 972 kg/ha contre 1 087 kg/ha obtenu au Yatenga lors de la campagne agricole 2001-2002.

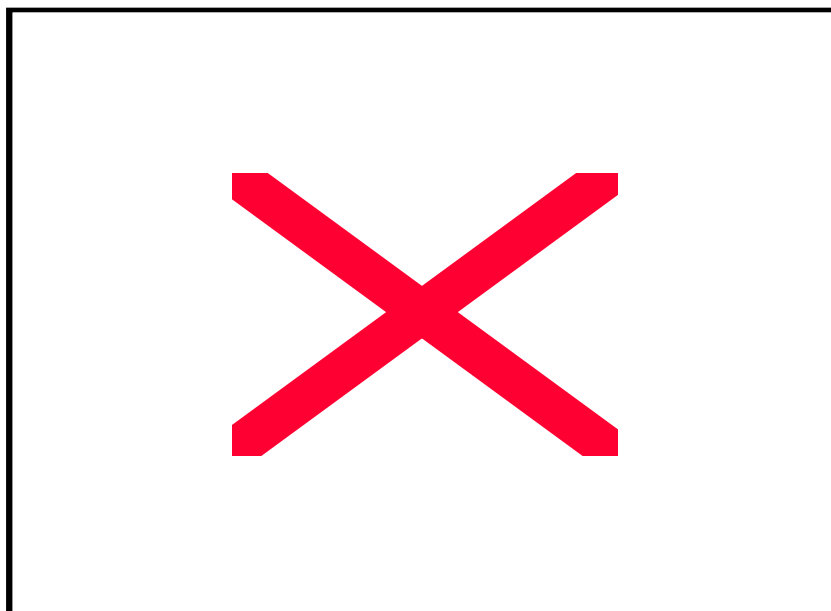
III.2. - Rendement moyen des autres cultures vivrières

Le rendement moyen des autres cultures vivrières est plus élevé en pur qu'en principal quelque soit la spéculation. Cependant ces cultures vivrières sont plus pratiquées en principale qu'en pure.

III.2.1. - Le Niébé

Les provinces qui réalisent plus d'une tonne de rendement moyen en pur à l'hectare cette campagne sont la Tapoa avec 1 090 kg et le Koulpelgo avec 1 173 kg. Lors de la campagne agricole 2001-2002 le Sourou avait obtenu le rendement moyen en pur le plus élevé avec 1 067 kg/ha. Il y a donc une augmentation de 23 kg du rendement moyen en pur le plus élevé à l'hectare cette campagne. Le Niébé est plus pratiqué en association –principale- qu'en pure.

Carte 13 = Rendement moyen de Niébé (kg/ha)



III.2.2. - Le Voandzou

La région du Centre-Sud obtient un rendement moyen en pur d'environ 1 210 kg à l'hectare cette campagne.

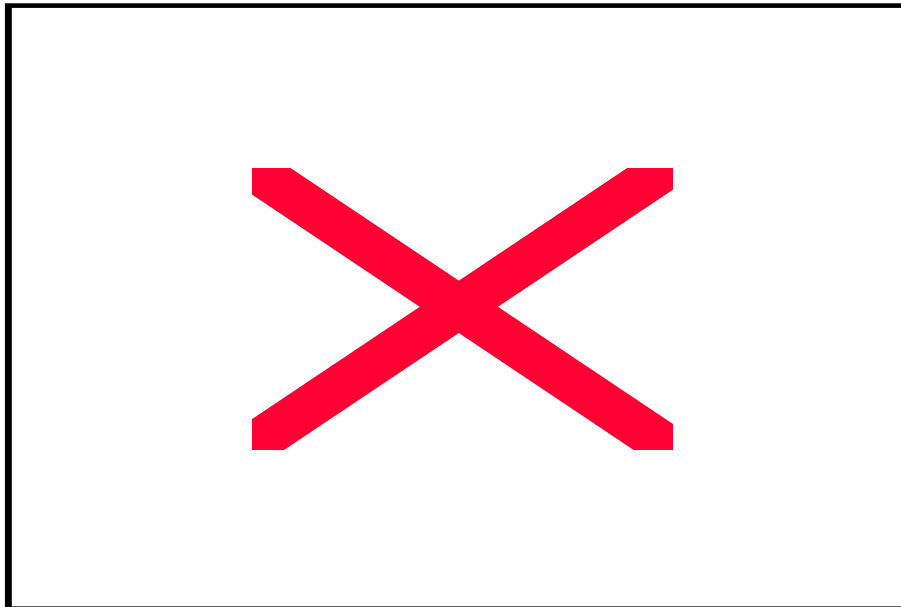
A l'échelle des provinces, il y a sept (07) provinces qui réalisent cette campagne plus d'une tonne à l'hectare en pur :

PROVINCES	RENDEMENT MOYEN EN PUR (kg/ha)
ZOUNDWEOGO	1 920
BALES	1 537
KOULPELGO	1 512
BAZEGA	1 451

TAPOA	1 240
PONI	1 056
NAYALA	1032

En 2001-2002, le Kouritenga avait le rendement moyen à l'hectare le plus élevé avec 1 150 kg, d'où une amélioration du rendement moyen à l'hectare de l'ordre de 60 kg cette campagne.

Carte 14 = Rendement moyen de voandzou (kg/ha)

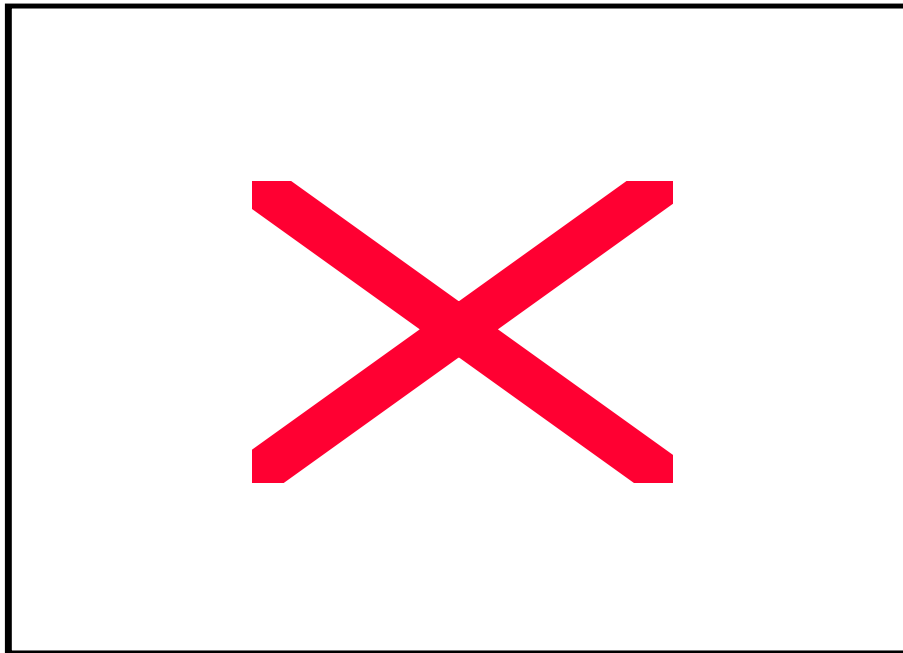


III.2.3 - L'igname

Le rendement moyen en pur le plus élevé à l'hectare d'igname est passé de 8 431 kg dans la Comoé en 2001-2002, à 15 593 kg cette campagne dans la même province. Le gain à l'hectare est donc de 7 162 kg. La Léraba a obtenu un rendement moyen en pur à l'hectare estimé à 14 400 kg cette campagne.

La culture de l'igname est pratiquée surtout en association –principale- dans 41 provinces.

Carte 15 = Rendement moyen de l'igname (kg/ha)



III.2.4. - La Patate

Cette spéculation est pratiquée surtout en association –principale- dans 40 provinces mais les rendements moyens les plus élevés à l’hectare ont été obtenus en pur cette campagne au Sanmatenga avec 14 160 kg et au Nahouri avec 9 814 kg. Le rendement moyen à l’hectare d’igname le plus élevé cette campagne, a néanmoins chuté de 9 440 kg à l’hectare dans la même région du Sanmatenga en comparaison avec celui de la campagne 2001-2002 qui était estimé à 23 600 kg toujours en pur.

Les rendements moyens à l’hectare sont donc plus intéressants en pur.

III.3. - Rendement moyen des cultures de rente

Le coton et l’arachide, tout comme le sésame et le soja enregistrent d’excellents rendements moyens à l’hectare.

III.3.1. Le Coton

Le coton est une culture qui donne le meilleur rendement à l’hectare cette campagne en association –principale-.

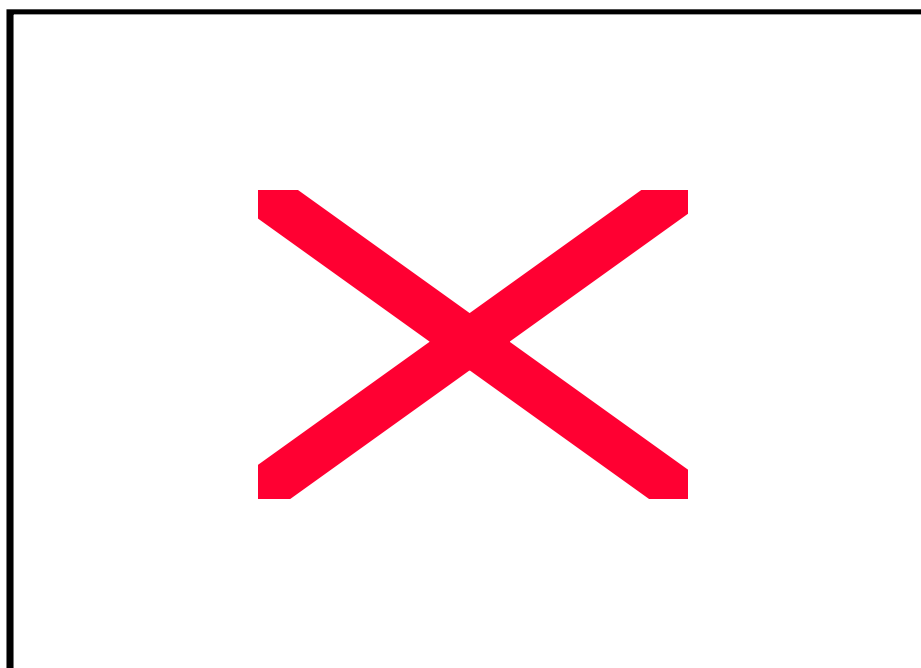
Le rendement moyen en pur le plus élevé à l’hectare, est passé de 1 414 kg obtenu au Kéné Dougou en 2001-2002, à 1 591 kg obtenu à la Léraba cette campagne. Le gain moyen à l’hectare est donc de 177 kg.

Quatorze (14) provinces ont plus de 1 000 kg de rendement moyen en pur à l’hectare cette campagne.

Cependant, vingt deux (22) provinces ont plus de 1 000 kg de rendement moyen en association –principale- à l’hectare cette campagne.

Le Plateau – Central a obtenu cette campagne, le rendement moyen à l’hectare le plus élevé par région, estimé à 1 417 kg.

Carte 16 = Rendement moyen du coton (kg/ha)



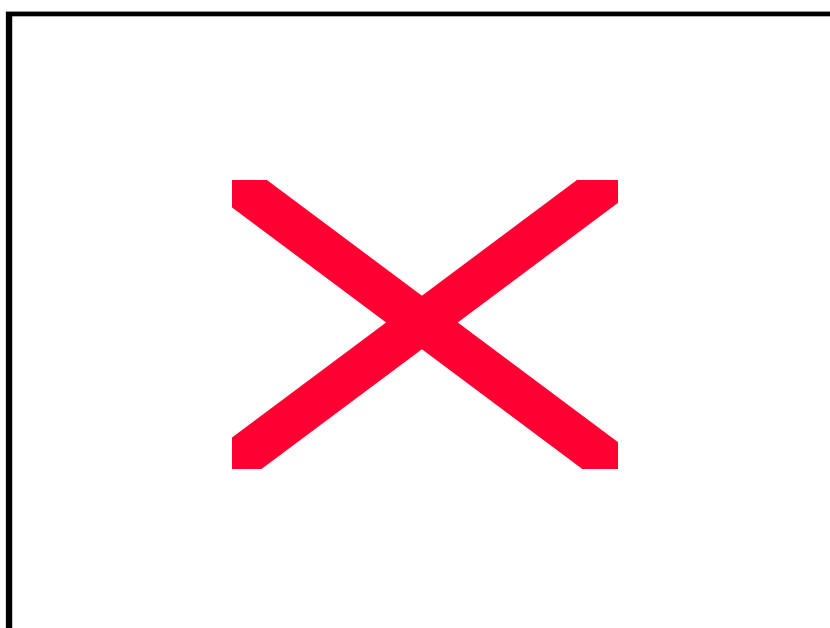
III.3.2. - L'Arachide

Le rendement moyen en secondaire à l'hectare est le plus important.

Cependant, douze (12) provinces, dont toutes les 3 provinces du Centre-Est, obtiennent plus de 1 000 kg de rendement moyen en pur à l'hectare cette campagne. Le rendement moyen le plus élevé provient de la Tapoa avec 1 325 kg.

Le Centre-Sud avec 1 083 kg et le Centre-Est avec 1 077 kg, sont les deux (02) régions agricoles qui obtiennent le rendement moyen en pur à l'hectare supérieur à 1 000 kg.

Carte 17 = Rendement moyen de l'arachide (kg/ha)



III.3.3. - Le Sésame

Le rendement moyen en pur à l'hectare le plus élevé est passé de 1 520 kg obtenu dans les Bâlés en 2001-2002, à 1 020 kg obtenu dans la Tapoa cette campagne. Le rendement moyen le plus élevé a fortement chuté d'environ 500 kg à l'hectare cette campagne.

La Tapoa est la seule région agricole ayant obtenu plus de 1 000 kg de rendement moyen en pur à l'hectare cette campagne, sur dix neuf (19) provinces pratiquant cette culture.

Les régions agricoles du centre, du Sahel, du Centre-Est et du Sud-Ouest ne pratiquent pas cette culture cette campagne.

III.3.4 Le Soja

Le rendement moyen en pur à l'hectare le plus élevé a été obtenu par le Mouhoun avec 1 014 kg, suivi par le Koulpelgo avec 1 012 kg. Le rendement moyen en pur à l'hectare le plus élevé a baissé de 396 kg au cours de cette campagne.

Toutes les régions agricoles pratiquent la culture de soja en culture principale, mais seules les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-Est et du Sud-Ouest la pratiquent en pure.

Conclusion partielle

Les rendements moyens à l'hectare les plus élevés, cette campagne agricole 2002-2003, ont varié en hausse ou en baisse selon les spéculations.

Les meilleurs rendements moyens en pur à l'hectare les plus élevés cette campagne sont concentrés au Centre – Est et dans les Cascades pour les cultures céréalières, au Grand Ouest pour les cultures de rente, au Sud – Ouest et dans les Cascades pour les autres cultures vivrières.

Après donc les superficies emblavées et les rendements moyens, il convient maintenant d'aborder les productions afin d'établir des liens possibles entre ces trois (03) grandes variables.

Dans l'ensemble, les rendements moyens en pur les plus élevés à l'hectare ont augmenté cette campagne par rapport à ceux de la campagne agricole 2001-2002.

IV. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002-2003 EN RAPPORT AVEC LES PRODUCTIONS.

L'ensemble des productions obtenues cette campagne agricole 2002-2003, pour toutes les cultures confondues, s'élève à 4.327.822 tonnes. Cette production totale a néanmoins diminué cette campagne de 38 658 tonnes, soit 0,88%, par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002.

IV.1.Répartition des productions totales

Les céréales représentent cette campagne agricole environ 72,07% de la production totale, contre 18,03% pour les cultures de rente et 9,90% pour les autres cultures vivrières.

Le tableau comparatif ci-dessous donne un aperçu sur les proportions des différents groupes de cultures.

Tableau 07 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque groupe de cultures

Groupes de cultures	Proportion obtenue campagne agricole 2001-2002 en %	Proportion obtenue campagne agricole 2002-2003 en %	Ecart (en points)
Céréales	71,2	72,07	+ 0,87
Cultures de rente	16,75	18,03	+ 1,28
Autres cultures vivrières	18,05	9,90	- 2,15
Total	100	100	

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les autres cultures vivrières ont perdu du terrain (-2,15points), au profit d'abord des cultures de rente (+1,28points) et ensuite des céréales (+0,87point).

L'analyse mettra l'accent sur un rapprochement ou corrélation entre les variables Rendement – Superficie – Production, des trois (03) premières provinces les mieux classées. Il s'agit ici de déterminer les liaisons évidentes ou non entre :

- Le rendement et la production
- Le rendement et la superficie
- La superficie et la production
- Le rendement , la superficie et la production

IV.1.1 . Aperçu global de la production céréalière

La production céréalière de la campagne 2002-2003 estimée à 3.119.050 tonnes, représente donc 72,07% de la production totale nationale estimée à 4.327.822 tonnes. Cette production céréalière a été obtenue en pure à hauteur de 49,15%; en principale (43,08%) et en secondaire (7,77%). La production céréalière a augmenté cette campagne d'environ 9 957 tonnes soit 0,32% par rapport à celle de la campagne passée. La production céréalière s'est accrue moins vite que les superficies emblavées en céréales.

IV.1.1.1 Répartition de la production céréalière

Les régions agricoles ayant obtenu au cours de cette campagne, une production céréalière déficitaire par rapport à la campagne 2001-2002 sont :

Tableau 08 : Evolution des productions céréalières par région agricole déficitaire

Région agricole	Production réalisée en 2001-2002 (en tonne)	Production réalisée en 2002-2003 (en tonne)	Ecart (en tonne)
Sahel	204 121	140 952	- 63 169
Nord	260 218	205 058	- 55 157
Centre – Est	263 057	251 788	- 11 269
Centre – Ouest	294 062	285 669	- 8 393
Centre – Nord	209 259	206 255	- 3 004
Centre	49 850	46 888	- 2 962

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les régions agricoles ayant obtenu une production céréalière plus au moins stationnaire cette campagne sont le Centre-Sud avec un manque à gagner de l'ordre de 178 tonnes et les hauts-bassins avec 1 071 tonnes, et ceci par rapport à la campagne agricole 2001-2002

Les régions agricoles ayant une production céréalière excédentaire cette campagne par rapport à la campagne agricole 2001-2002 sont:

Tableau 09 : Evolution des productions céréalières par région agricole excédentaire

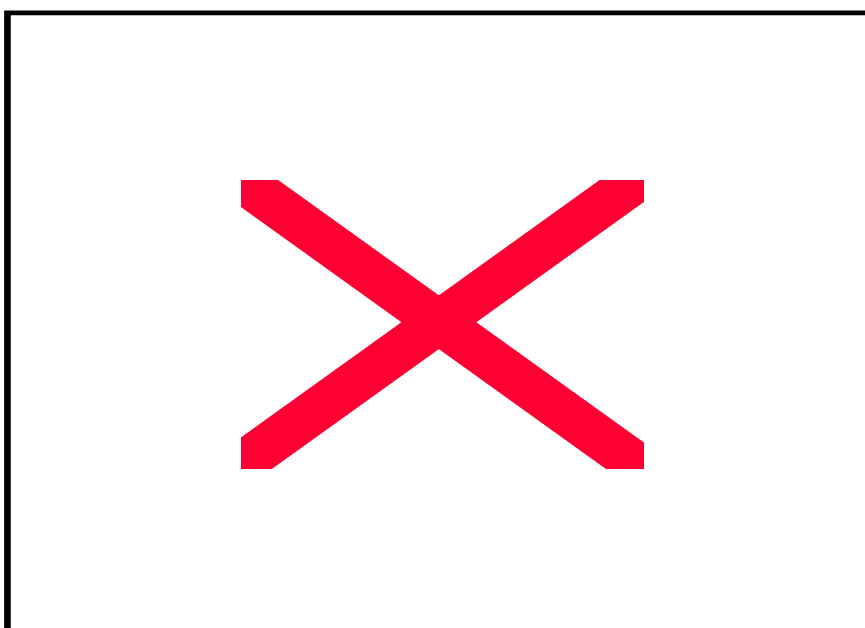
Région agricole	Production réalisée en 2001-2002 (en tonne)	Production réalisée en 2002-2003 (en tonne)	Ecart (en tonne)
Cascades	122 124	173 692	+ 51 568
Est	311 893	353 462	+ 41 543
Plateau central	112 309	141 830	+ 29 520
Sud – Ouest	142 297	163 683	+ 21 386
Mouhoun	524 628	535 769	+ 11 141

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les régions agricoles de la Boucle du Mouhoun avec 535 769 tonnes, et des Hauts-bassins avec 475 873 tonnes et de l'Est avec 353 436 tonnes sont les plus grandes productrices de céréales totalisant environ 43,76% de la production nationale.

La production céréalière par province supérieure à 140 000 tonnes cette campagne, provient du Houet avec 200 463 tonnes(mais en recul), du Kéné Dougou avec 180 457 tonnes(et en hausse), de la Gnagna avec 148 416 tonnes(et en hausse).

Carte 18 = Production céréalière (en tonne).



IV.1.1.2. Aperçu détaillé de la production céréalière

Le mil et le sorgho demeurent les principales productions céréalières cette campagne avec une part évoluée à 75,92%, soit une baisse de 0,65 points par rapport à leur part lors de la campagne agricole 2001-2002. Le poids relatif et comparatif des productions de chaque céréale est résumé dans le tableau ci-dessous:

Tableau 10 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque céréale

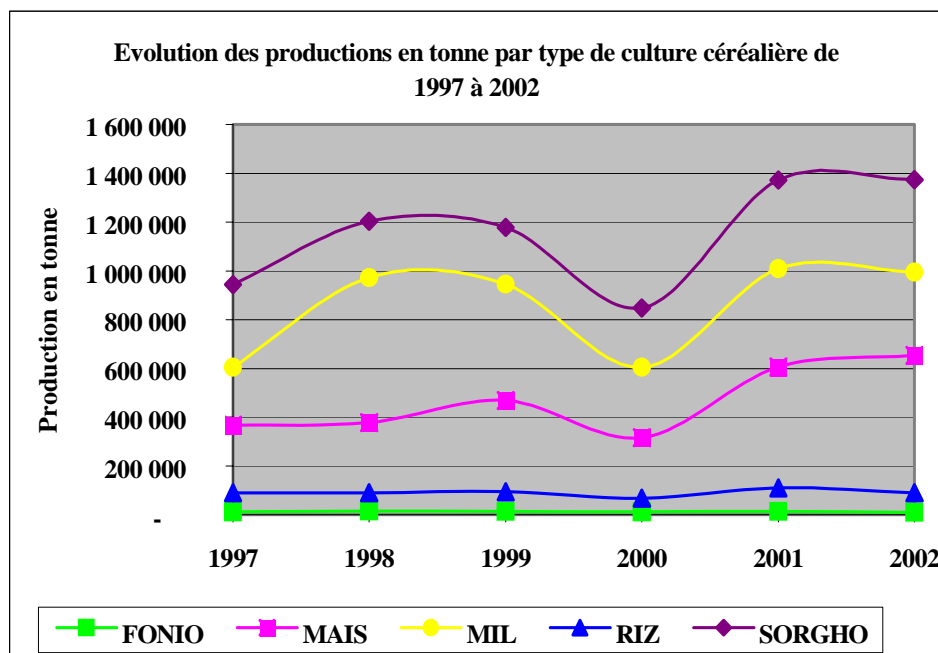
Cultures	Campagnes agricoles 1997-1998 à 2001-2002		Campagne agricole 2001-2002		Campagne agricole 2002-2003	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Mil	851 472	33,35	1.009.044	32,46	994 661	31,89
Sorgho	1.142.384	44,74	1.371.569	44,12	1.373.331	44,03
Maïs	448 592	17,57	606 291	19,50	653 081	20,94
Riz	97 136	3,80	109 868	3,53	89 104	2,86
Fonio	13 719	0,54	12 230	0,39	8 873	0,28
Total	2.553.103	100	3.109.093	100	3.119.050	100

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

La production céréalière nationale s'est accrue de 9 957 tonnes par rapport à la campagne agricole 2001-2002 et de 565 947 tonnes par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes.

Les parts occupées par le mil, le sorgho, le riz et le fonio ont baissé tant par rapport à la campagne agricole 2001-2002 que par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes. Le maïs demeure la seule céréale qui enregistre une part croissante année après année.

Figure 05 : Evolution des productions en tonne par type de culture céréalière de 1997 à 2002



IV.1.1.2.1. Le Mil

La production de mil a été obtenue en association –principale- à hauteur de 52,6% ; 38,8% en pure et 8,6% en en association –secondaire-.

De 1997-98 à 2002-2003, la production de mil a connu un accroissement annuel moyen de 12,9% mais a cependant baissé de 1,42% soit 14.383 tonnes en moins par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002. La production nationale cette campagne est repassée en dessous de un (01) million de tonnes.

Les régions agricoles qui produisent plus de 100 000 tonnes de mil cette campagne sont la boucle du Mouhoun avec 191 077 tonnes et l'Est avec 117 550 tonnes. En 2001-2002, quatre (04) régions (Boucle du Mouhoun, Sahel, Nord et Est) avaient réalisé plus de 100 000 tonnes.

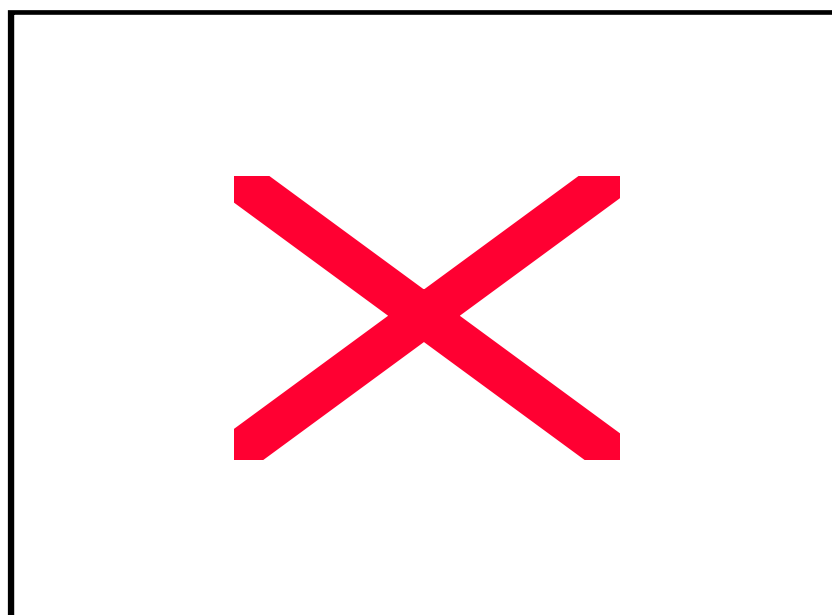
Tableau 11 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du mil

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 256	Kéné Dougou	133 896	SOUM	57 231	Kossi
1 191	Koulpelgo	92 178	Yatenga	48 613	Gnagna
1 115	Boulgou	74 454	Kossi	46 783	Yatenga

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Durant cette campagne, les provinces qui produisent beaucoup de mil n'ont pas les meilleurs rendements moyens à l'hectare, mais des superficies emblavées importantes.

Carte 19 = Production de mil (en tonne).



IV.1.1.2.2 Le Sorgho blanc

La production en sorgho blanc cette campagne, a été obtenue à 55,2% en association –principale- contre 39,1% en pure et à 5,7% en en association –secondaire-. La production nationale est retombée cette campagne en dessous de (1) million de tonne.

Depuis la campagne agricole 1997-1998, la production du sorgho s’est accrue de 9,1% en moyenne par an, mais a baissé de 5,41%(soit 56 230 tonnes) par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002.

Les régions agricoles ayant obtenu une production de sorgho blanc supérieure à 100 000 tonnes cette campagne, sont :

Boucle du Mouhoun = 214 298 tonnes
 Est = 184 707 tonnes
 Nord = 117 030 tonnes
 Centre-Ouest = 114 247 tonnes
 Centre-Nord = 107 545 tonnes

Tout comme en 2001 – 2002, ces cinq (05) régions agricoles concentrent 75,12% de la production nationale cette campagne.

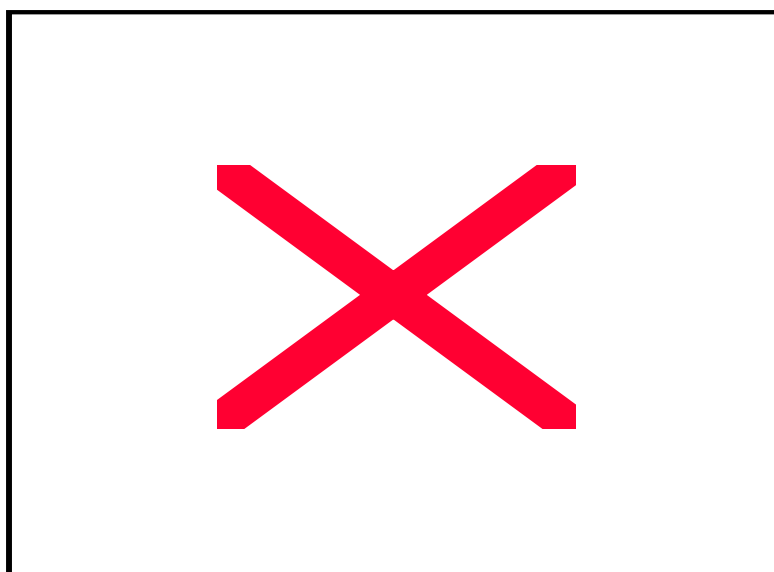
Tableau 12 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du sorgho blanc

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 373	Bougouriba	78 272	GNAGNA	91 874	GNAGNA
1 265	Gnagna	70 428	Yatenga	59 768	Tapoa
1 260	Comoe	68 788	Sammatenga	55 415	Houet

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

La province de la Gnagna est la seule à avoir le second meilleur rendement moyen à l'hectare 1 265 kg, la plus grande superficie emblavée en sorgho blanc (78 272 ha), et la plus grande production en sorgho blanc (91 874 tonnes). La Tapoa et le Houet n'ont ni les meilleurs rendements (987kg/ha et 934kg/ha), ni les plus grandes superficies emblavées (47 281 ha et 65 114 ha), mais ont des productions intéressantes. Le Yatenga et le Sanmatenga, bien qu'ayant des superficies emblavées importantes ont des productions plus faible de sorgho blanc.

Carte 20 = Production de sorgho blanc (en tonne)



IV.1.1.2.3 Le Sorgho rouge

La production de sorgho rouge cette campagne a été obtenue à 49,1% en en association –principale- , à 44,4 % en pure et à 6,5% en en association –secondaire- .

Depuis la campagne agricole 1997-1998 , la production de sorgho rouge s’est accrue de 9,1% en moyenne par an , mais de 17,41% par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002.

Le Centre -Est est la seule région agricole à obtenir une production supérieure à 100 000 tonnes cette campagne (soit 101 452 tonnes), suivi par le Sud-Ouest avec 45 695 tonnes. En 2001-2002, le Centre -Est avait toujours la meilleure production estimée à 85 947 tonnes.

Tableau 13 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du sorgho rouge

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 660	Comoé	29 337	Kouritenga	36 315	Boulgou
1 480	Mouhoun	29 127	Boulgou	35 901	Kouritenga
1 398	Koumpelgo	28 687	Houet	29 965	Ganzourgou

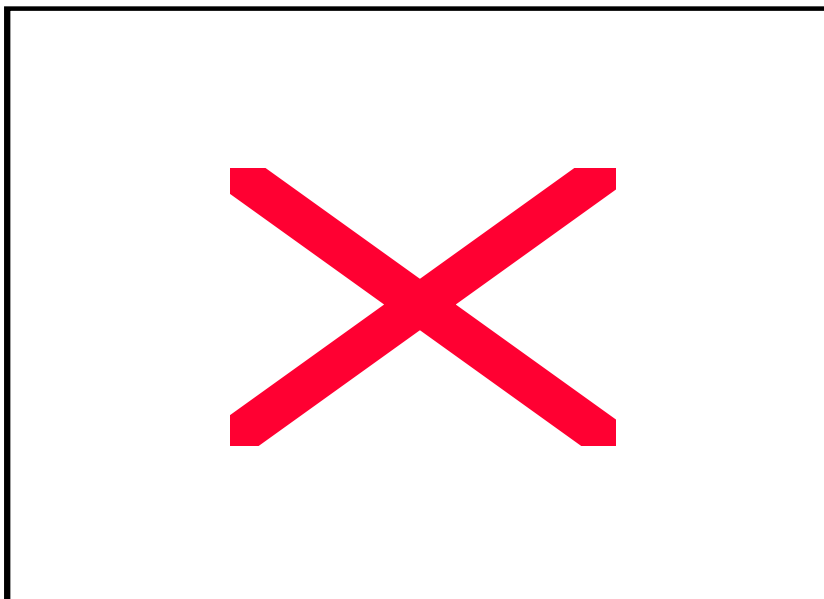
Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les trois(03) provinces de la région agricole du Centre –Est obtiennent les meilleures productions de sorgho rouge (soit plus de 29 000 tonnes chacune) cette campagne .

Le Boulgou avec 29 127 ha a produit 36 315 tonnes de sorgho rouge cette campagne, suivi par le Kouritenga avec 35 901 tonnes et en 4^{ème} position par le Koumpelgo avec 29 236 tonnes car cette province a aussi le troisième meilleur rendement moyen à l’hectare(1 398 kg).

La transformation alimentaire du sorgho rouge est très répandue dans la région (préparation du dolo).

Carte 21 = Production de sorgho rouge (en tonne)



IV.1.1.2.4 Le Maïs

La production de maïs cette campagne a été obtenue en pure à hauteur de 76% contre 12,6% en en association –principale- et 11,4% en en association –secondaire-. Le maïs renforce année après année sa troisième place derrière le mil et le sorgho blanc, grâce à une croissance annuelle de sa production estimée à 15,6% depuis la campagne agricole 1997-1998.

La production de maïs est concentrée cette campagne dans les régions agricoles des Hauts -Bassins avec 279 116 tonnes , des cascades avec 108 742 tonnes et de la Boucle de Mouhoun avec 85 839 tonnes. Ces trois (03) régions occupent une proportion de 72,53% cette campagne, en hausse de 1,6 point par rapport à la proportion déjà occupée lors de la campagne agricole 2001-2002.

Tableau 14 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du maïs

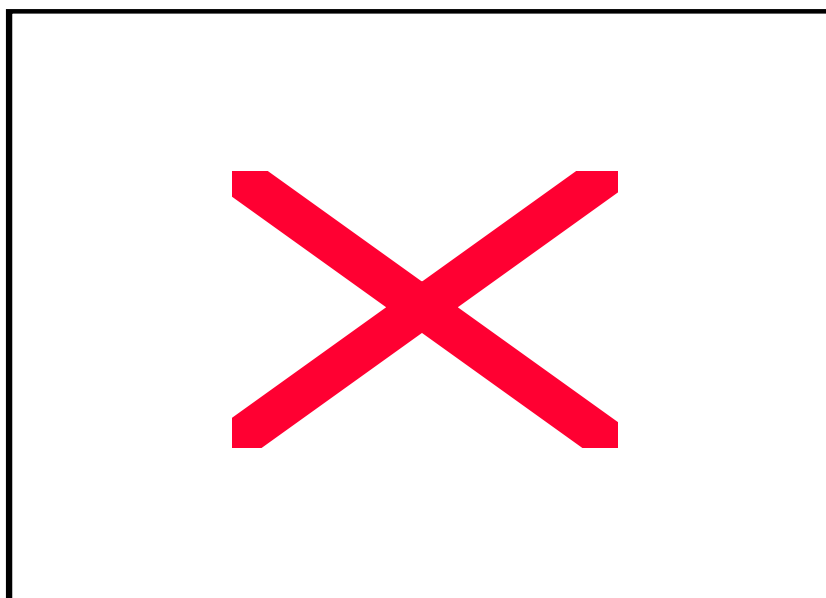
Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
2 795	Kéné Dougou	57 818	Houet	137 666	Kéné Dougou
1 916	Léraba	49 862	Kéné Dougou	86 416	Houet
1 777	Mouhoun	35 525	Comoé	79 012	Comoé

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

La province du Kéné Dougou a le rendement moyen le plus élevé à l’hectare cette campagne avec 2 795kg, la deuxième plus grande superficie emblavée (49 862ha) et la première plus grande production de maïs (137 666 tonnes).

Les provinces du Houet et de la Comoé occupent respectivement la deuxième et la troisième plus grande production de maïs cette campagne et la première et troisième plus grande superficie emblavée en maïs.

Carte 22 = Production de maïs (en tonne)



IV.1.1.2 5. Le Riz

La production de riz est en net recul cette campagne avec un manque à gagner estimé cette campagne à 89 104 tonnes par rapport à la campagne agricole 2001-2002. Depuis la campagne agricole 1997-1998, la production de riz croît à un rythme négatif de 0,1%. Cette excroissance de la production est due aux nombreux problèmes tels que le coût de production élevé à l'hectare, les difficultés de commercialisation, le manque d'initiative des acteurs de la filière, les difficultés d'organisation des producteurs installés sur les périmètres aménagés ainsi que le suivi des activités agricoles sur lesdits périmètres, etc..

Les régions agricoles qui produisent plus de riz cette campagne sont le Centre -Est avec 23 282 tonnes dont 9 727 tonnes de riz pluvial et les Hauts -Bassins avec 22 600 tonnes dont 10 304 tonnes de riz pluvial.

Tableau 15 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du riz

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
3 063	Kouritenga	7 599	Houet	15 234	Boulgou
2 385	Kéné Dougou	5 425	Boulgou	13 689	Houet
2 032	Namentenga	5 320	Sourou	8 700	Kéné Dougou

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

La province du Boulgou a la plus grande production de riz cette campagne avec 15 234 tonnes dont 2 632 tonnes de riz pluvial. Elle a par ailleurs la plus grande superficie de plaines rizicoles aménagées dont celle de Bagré estimée à 3 238 ha.

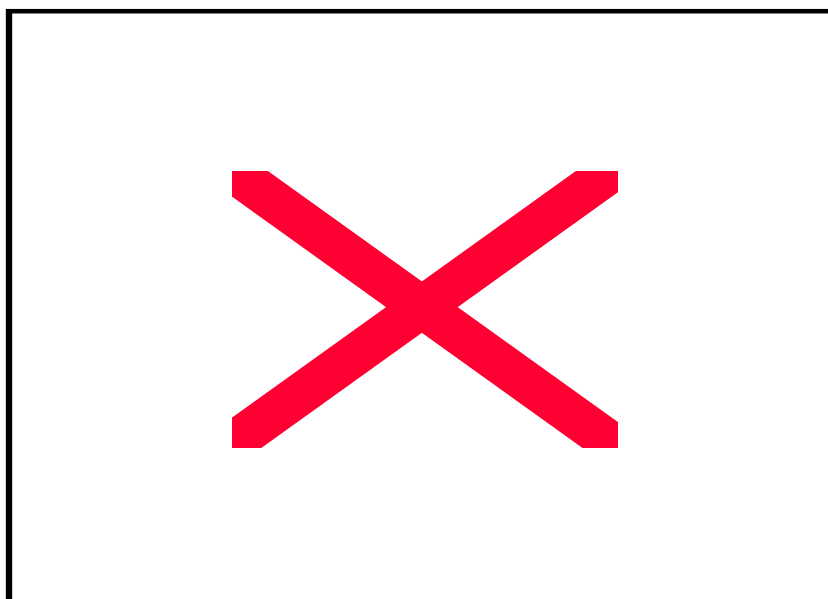
La province du Houet réalise la deuxième meilleure production de riz cette campagne avec 13 689 tonnes dont 5 313 tonnes de riz pluvial. Elle a la deuxième plus grande superficie de plaines rizicoles aménagées dont celle de la Vallée du Kou estimée à 2 094 ha.

La Province du Kéné Dougou arrive en troisième position avec 8 700 tonnes dont 3 920 tonnes de riz pluvial, grâce à son deuxième meilleur rendement moyen à l'hectare estimé à 2 385 kg.

La province du Sourou a nettement régressé depuis quelques années sur tous les aspects de la production de riz de plaines aménagées.

La production nationale de riz pluvial représente cette campagne 42 931 tonnes soit 48,18% contre 46 172 tonnes pour le riz de plaines soit 51,82 %.

Carte 23 : Production de riz (en tonne)



IV.1.1.2.6. Le Fonio

La Boucle du Mouhoun (uniquement la province de la Kossi), a produit environ 6 190 tonnes de fonio cette campagne, très loin devant les Hauts-Bassins (uniquement la province du KénéDougou) avec 1 498 tonnes. Ces deux (02) provinces enregistrent 86,64% de la production nationale cette campagne, contre 91,11% lors de la campagne agricole 2001-2002. La province de la Kossi représente à elle seule près de 70% de la production nationale cette campagne. La production nationale de fonio décroît en moyenne chaque année de 3,5% depuis la campagne agricole 1997-1998. Par ailleurs, elle a baissé de 27,98% soit 3 447 tonnes cette campagne par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002

Tableau 16 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du fonio

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
780	LERABA	8 479	KOSSI	6 190	KOSSI
778	KENEDOUGOU	1 927	KENEDOUGOU	1 498	KENEDOUGOU
730	KOSSI	1 335	LERABA	1 040	LERABA

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Ces trois (03) provinces occupent dans l'ordre les plus grandes superficies emblavées en fonio cette campagne, ainsi que les plus grandes productions.

La production de fonio est obtenue en pure à 97,9%, en en association –principale- à 2,1%.

IV.1.2. - Aperçu global de la production des autres cultures vivrières.

La production nationale des autres cultures vivrières de la campagne agricole 2002-2003, représente 9,9% de la production totale nationale. Elle est estimée à 428 644 tonnes, obtenue en pure à hauteur de 22,83 % ; 4,27 % en en association –principale- et 72,9 % en en association –secondaire-. La production des autres cultures vivrières provient essentiellement de la production en en association –secondaire-. La production nationale a baissé de 97 576 tonnes (soit 18,54 %) cette campagne, comparée à celle de la campagne agricole 2001-2002 estimée à 526 220 tonnes.

IV.1.2.1. - Répartition de la production des autres cultures vivrières

Les régions agricoles de grande production de niébé, de voandzou, de l'igname et de la patate sont celles ayant obtenu plus de 30 000 tonnes cette campagne :

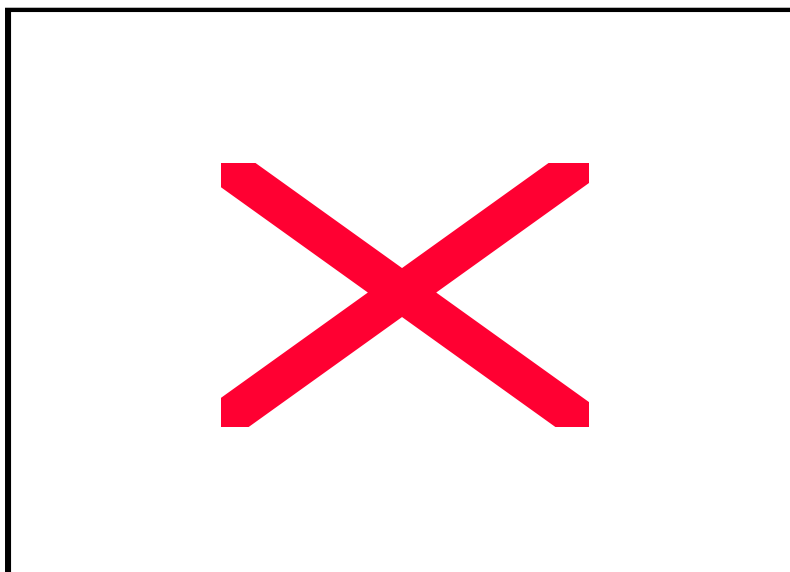
Hauts-Bassins	=	76 370 tonnes
Nord	=	62 178 tonnes
Centre-Nord	=	46 475 tonnes
Boucle du Mouhoun	=	43 016 tonnes
Plateau Central	=	39 620 tonnes
Centre-Ouest	=	37 220 tonnes

Cette production est assez bien répartie sur l'ensemble des régions agricoles avec une prépondérance aux Hauts-Bassins et au Nord.

A l'échelle des provinces, les plus grandes productions obtenues ($\geq 20\ 000$ tonnes) proviennent de :

KénéDougou	=	42 713 tonnes
Yatenga	=	33 851 tonnes
Sanmatenga	=	29 071 tonnes
Houet	=	27 761 tonnes

Carte 24 = Production des autres cultures vivrières (en tonne)



IV.1.2.2 - Aperçu détaillé de la production des autres cultures vivrières

Le niébé constitue la principale production, avec une production nationale estimée à 330 210 tonnes soit une part occupée de 77,03%, en hausse de 5,54 points par rapport à la part estimée à 71,49% lors de la campagne agricole 2001-2002. La production de niébé cette campagne est inférieure à celle de la campagne 2001-2002. Cette production a été la plus faible en 2000-2001, où elle était estimée à seulement 127 682 tonnes.

Toutes les trois (03) autres productions vivrières sont inférieures à 40 000 tonnes cette campagne. Ces productions ont été toutes inférieures à celles obtenues lors de la campagne 2001-2002.

Le poids relatif et comparatif des productions de chaque autre culture vivrière est résumé dans le tableau ci-dessous :

Tableau 17 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque culture vivrière

Cultures	Campagnes agricoles 1997-1998 à 2001-2002		Campagne agricole 2001-2002		Campagne agricole 2002-2003	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Niébé	266 920	71,55	376 225	71,49	330 210	77,03
Voandzou	32 793	8,79	37 680	7,16	36 246	8,46
Igname	50 119	13,44	70 669	13,43	25 187	5,88
Patate	23 205	6,22	41 646	7,91	37 001	8,63
TOTAL	373 027	100	526 220	100	28 644	100

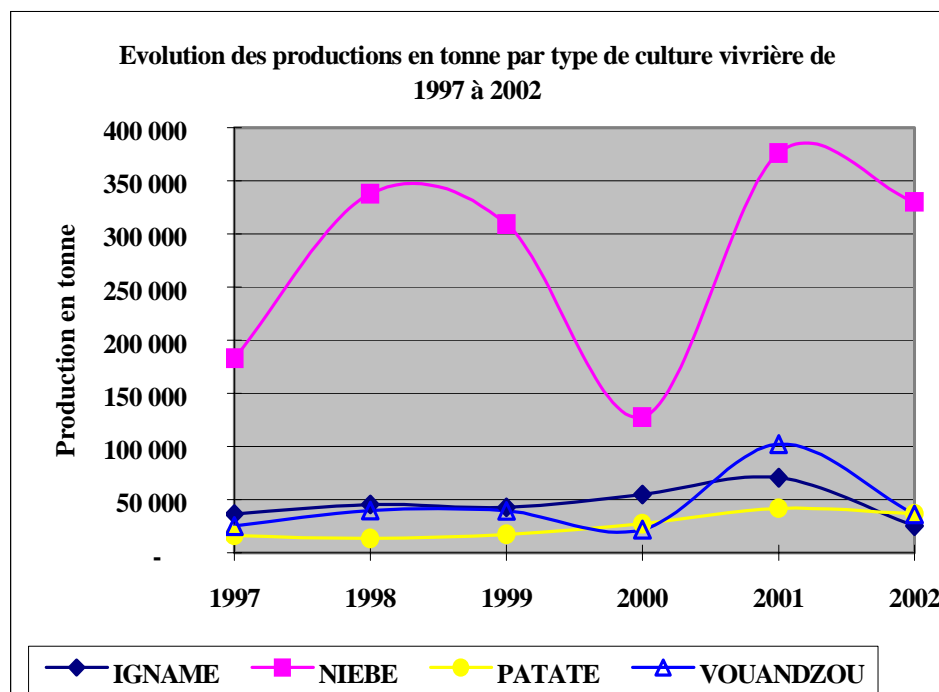
Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Par rapport à la moyenne des productions des campagnes agricoles de 1997-1998 à 2002-2003, les poids des productions en nette hausse sont ceux du niébé avec un gain de 5,48 points (soit + 63 300 tonnes) et la patate avec un gain de 2,41 points (soit + 13 796 tonnes). Le poids de la production de l'igname a nettement chuté avec une perte de 7,56 points (soit - 24 932 tonnes). Le poids de la production de voandzou a chuté de 0,33 points mais a enregistré un gain de 3 453 tonnes.

Par rapport à la campagne agricole 2001-2002, le poids respectif des productions de niébé, du voandzou et de la patate a augmenté (+ 5,54 points; + 1,3 points; + 0,72 points) mais si toutes ces productions ont baissé respectivement de 46 015 tonnes, 1 434 tonnes et 4 645 tonnes. La part de la production de l'igname a chuté nettement de 7,55 points soit - 45 482 tonnes.

Les productions vivrières obtenues en 2002-2003 sont toutes inférieures à celles obtenues lors de la campagne agricole 2001-2002 (confère graphique ci – dessus)

Figure 06 : Evolution des productions en tonne par type de culture vivrière de 1997 à 2002



IV.1.2.2.1 Le Niébé

Avec une part relative de 77,03 % de la production nationale des autres cultures vivrières, la production de niébé provient à 90,7 % des productions en secondaire, à 7,8 % des productions en pure et à 1,5 % des productions en principale. La production nationale de niébé croît à un rythme moyen de 16,1 % chaque campagne et ceci depuis la campagne agricole 1997-1998.

La région agricole du Nord, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Plateau-Central et des Hauts-Bassins totalisent 63,45% de la production nationale de sésame.

La Production nationale a baissé cette campagne de 46 015 tonnes soit une perte de 12,23% par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002.

Tableau 18 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du niébé

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 173	Koumpelgo	9 174	Houet	32 360	Yatenga
1 090	Tapoa	3 822	Banwa	26 571	Houet
970	Nayala	2 926	Mouhoun	24 290	Sanmatenga

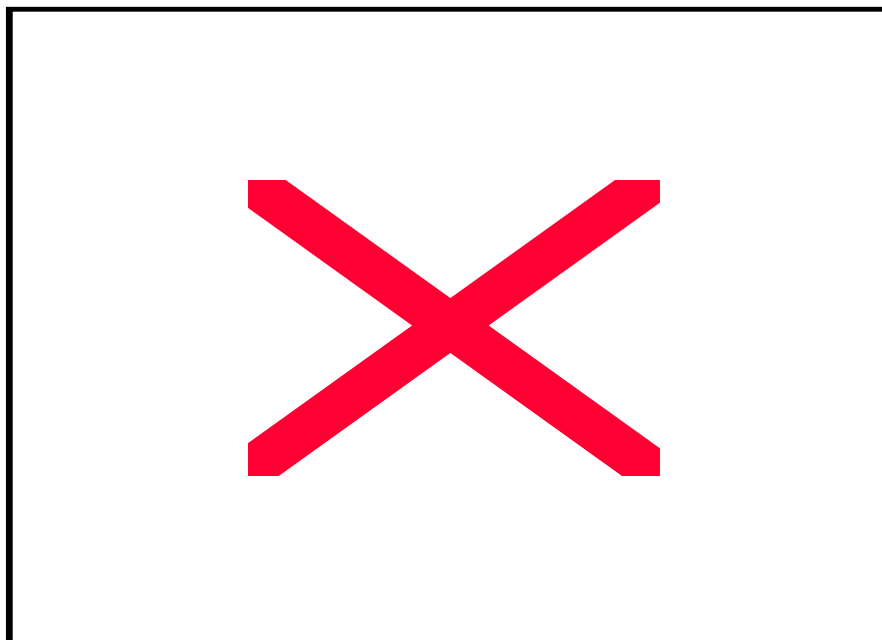
Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Le lien entre les 3 variables (Rendement moyen - Superficie emblavée – Production) est plus difficile à établir ici compte tenu de la non prise en compte des superficies en secondaire.

Exemple : le Yatenga a la meilleure production avec 32 360 tonnes, une superficie emblavée d’à peine 961 ha et un rendement moyen à l’hectare squelettique de 528 kg. Il en est de même pour le Sanmatenga qui a une superficie d’à peine 1 387 ha et un rendement moyen à l’hectare de 600 kg.

Théoriquement, le Yatenga a la meilleure production cette campagne (32 360 tonnes) suivi par le Houet (26 571 tonnes) et le Sanmatenga (24 290 tonnes).

Carte 25 : Production de niébé (en tonne)



IV.1.2.2.2 Le Voandzou

Il représente 8,46% de la production nationale des autres cultures vivrières cette campagne avec un croit annuel de 8,9% depuis la campagne agricole 1997-1998. Sa production est concentrée dans les régions agricoles du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest.

La production nationale de voandzou cette campagne a baissé de 1 434 tonnes soit –3,8% par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002.

Tableau 19 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du voandzou

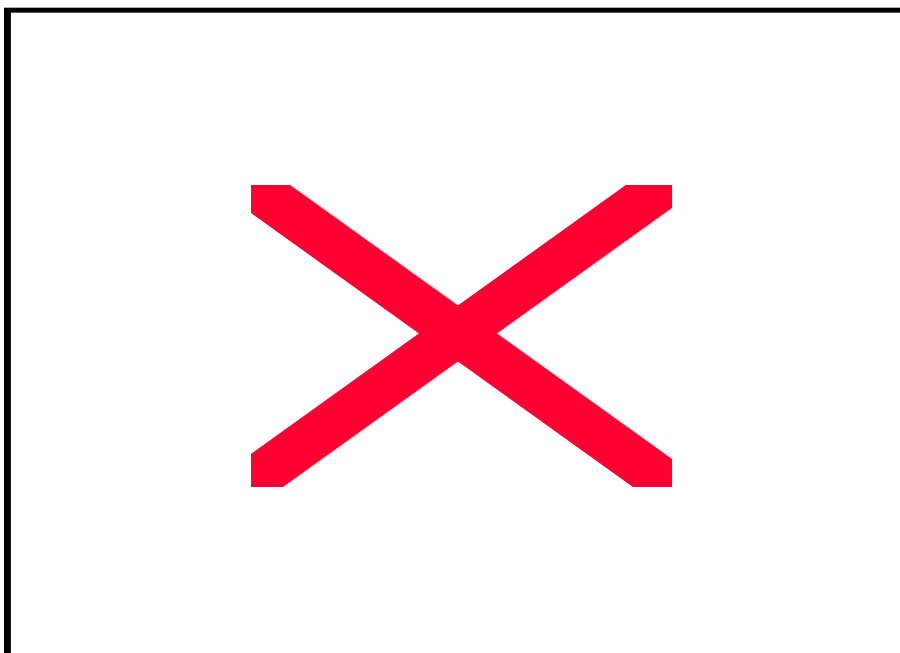
Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 920	Zoundwéogo	4 247	Sanmatenga	3 360	Sanmatenga
1 537	Bâlés	3 322	Kossi	3 102	Boulgou
1 512	Koumpelgo	2 735	KénéDougou	3 052	KénéDougou

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

La province du Sanmatenga réalise la meilleure production de voandzou cette campagne soit 3 360 tonnes parce qu'elle a la plus grande superficie emblavée. Il en est de même pour la province du Kéné Dougou qui réalise la troisième meilleure production de voandzou cette campagne avec 3 052 tonnes. La deuxième meilleure production occupée par la province du Boulgou n'est expliquée ni par la superficie emblavée (367 ha) ni par le rendement moyen à l'hectare (817 kg).

Le voandzou est produit en pure à hauteur de 59 %, en association –principale- (9,5 %) et en association –secondaire- (31,5 %).

Carte 26 : Production de voandzou (en tonne)



IV.1.2.2.3 L'Igname

Elle est pratiquée dans seulement cinq (05) régions agricoles en général, mais de façon plus généralisée dans le Sud-Ouest (3 provinces) et les cascades (2 provinces). La production de l'igname représente cette campagne 5,88% (soit 15 187 tonnes) de la production nationale, mais en forte diminution de 45 482 tonnes par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002. Cette production nationale décroît chaque année de 6,2 % depuis la campagne agricole 1997-1998.

Tableau 20 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production de l'igname

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
15 593	Comoé	1 486	Kéné Dougou	10 281	Kéné Dougou
14 400	Léraba	447	Sissili	3 962	Sissili
9 100	Sissili	381	Noumbiel	3 814	Noumbiel

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les provinces du Kéné Dougou, de la Sissili et du Nounbiel occupent respectivement le premier, le deuxième et le troisième rang, tant pour les meilleures productions que pour les plus grandes superficies emblavées en igname.

L'igname est produite en pure à hauteur de 59,7%, en en association –principale- (39,2%) et en en association –secondaire- (1,1%).

IV.1.2.2.3 La patate

Depuis la campagne agricole 2001-2002, les Hauts-Bassins restent le principal producteur de patate au Burkina faso. En 2001-2002, cette province avait produit 27 474 tonnes soit 65,97 % de la production nationale estimée à 37 001 tonnes. Elle renforce donc sa première place avec un gain de 9,47 points. Sa production de patate s'est accrue cette campagne de 439 tonnes.

Cette importante production nationale provient à 99,21% de la seule province du Kéné Dougou.

La production nationale croît annuellement de 26% depuis la campagne agricole 1997-1998, mais a cependant diminué de 4 645 tonnes cette campagne par rapport à celle de la campagne dernière.

Tableau 21 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production de la patate

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
14 160	Sanmatenga	4 834	Kéné Dougou	27 692	Kéné Dougou
9 814	Nahouri	712	Sissili	4 831	Sissili
7 080	Nayala	111	Léraba	1 421	Sanmatenga

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

La production nationale de patate est obtenue cette campagne en pure à hauteur de 96,2%, en en association –principale- (0,3%), en en association –secondaire- (3,5%). La province du Kéné Dougou occupe logiquement le premier rang de plus grand producteur de patate grâce à sa grande superficie emblavée, suivi par la Sissili.

Le Sanmatenga est le troisième producteur de patate grâce à son rendement moyen à l'hectare le plus élevé de la campagne.

IV.1.3. Aperçu global de la production des cultures de rente

La production nationale des cultures de rente est estimée cette campagne à 780 128 tonnes représentant 18,03 % de la production nationale totale. Cette production est obtenue en pure à hauteur de 82,94 %, en en association –principale- (14,18 %) en et en en association –secondaire- (2,88 %). Elle a augmenté cette campagne de 48 961 tonnes soit 6,7 % par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002.

IV.1.3.1. Répartition de la production des cultures de rente

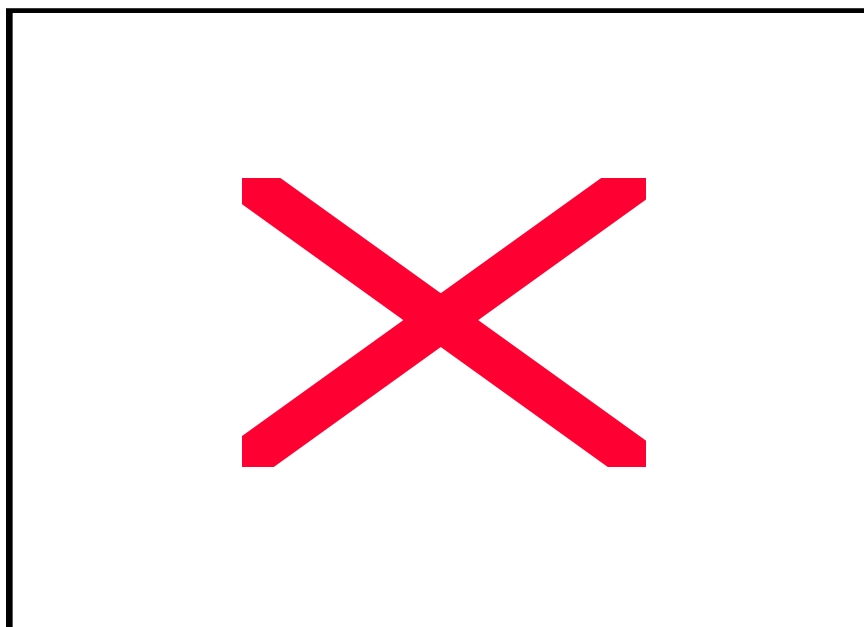
Il y a deux(02) principales régions agricoles productrices de culture de rente, à savoir les Hauts-Bassins avec 217 777 tonnes et la Boucle du Mouhoun avec 168 674 tonnes. Les autres régions agricoles sont très loin derrière avec moins de 80 000 tonnes.

Ces deux(02) régions agricoles représentent cette campagne environ 49,53 % de la production nationale des cultures de rente.

A l'échelle des provinces, les plus grandes productions agricoles de rente proviennent de :

Kéné Dougou	=	88 816 tonnes
Houet	=	73 220 tonnes
Mouhoun	=	70 993 tonnes
Tuy	=	55 742 tonnes

Carte 27 : Production des cultures de rente (en tonnes)



IV.1.3.2. Aperçu détaillé de la production des cultures de rente

Le coton et l'arachide sont les principales productions agricoles de rente cette campagne avec respectivement 439 247 tonnes et 323 642 tonnes. Ces deux(02) productions sont en nette depuis la campagne 2000-2001, où elles étaient estimées respectivement à 212 545 tonnes pour le coton et à 169 146 tonnes pour l'arachide. Lors de la campagne 1999-2000, la production de l'arachide était même supérieure à celle du coton. Leur poids dans la production nationale est estimé cette campagne à 97,79% contre 95,21% lors de la campagne agricole 2001-2002, d'où un gain de 2,58 points.

Le poids relatif et comparatif des productions de chaque culture de rente est illustré dans le tableau ci-dessous :

Tableau 22 : Poids relatif et comparatif des productions réalisées pour chaque culture de rente

Cultures	Campagnes agricoles 1997-1998 à 2001-2002		Campagne agricole 2001-2002		Campagne agricole 2002-2003	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Coton	306 472	55,87	395 031	54,03	439 347	56,3
Arachide	223 985	40,83	301 092	41,18	323 642	41,5
Sésame	14 348	2,62	31 230	4,27	14 706	1,9
Soja	3 738	0,68	3 814	0,52	2 533	0,3
Total	548 543	100	731 167	100	780128	100

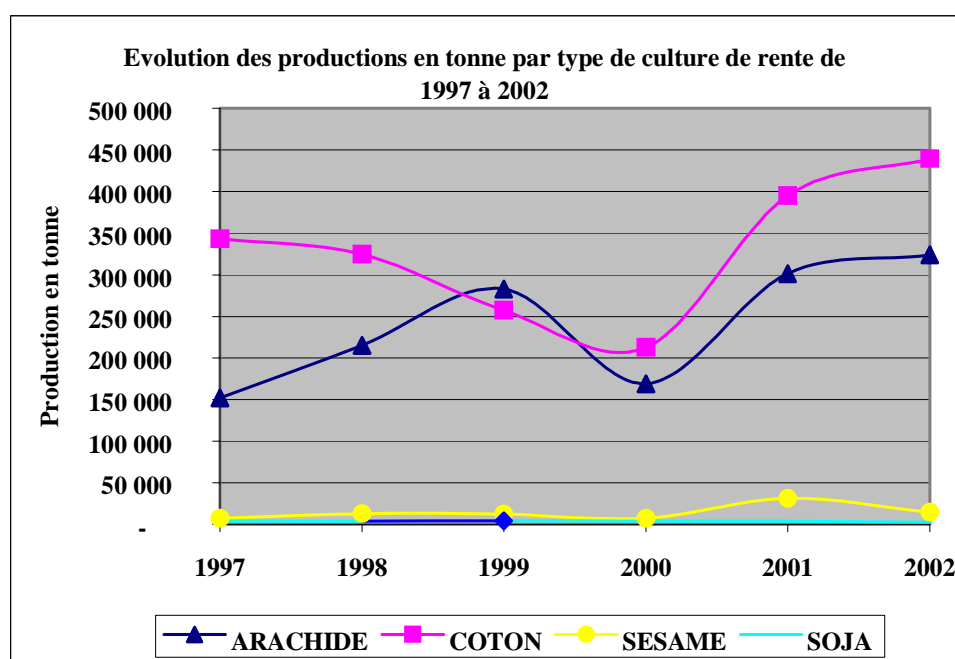
Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Par rapport à la campagne agricole 2001-2002, la production de coton a augmenté de 44 216 tonnes avec un gain de 2,27 points. La production d'arachide a augmenté de 22 550 tonnes avec un gain de 0,32 points. Les productions de Sésame et de Soja ont chuté respectivement de 16 524 tonnes et 1 281 tonnes. Leurs poids ont baissé respectivement de 2,37 et 0,22 points.

Par rapport à la moyenne des cinq(05) dernières campagnes agricoles, seule la production de Soja a baissé de 1 205 tonnes avec une perte en poids de 0,38 points. La production de coton s'est accrue de 132 775 tonnes avec un gain de 0,43 points. La production d'arachide s'est accrue de 99 657 tonnes avec un gain en poids de 0,67 points.

Le graphique ci – après explique la prédominance de la production du coton, le bon comportement de la production de l'arachide, et la marginalisation des productions de sésame et de soja.

Figure 07 : Evolution des productions en tonne par type de culture de rente de 1997 à 2002



IV.1.3.2.1. Le Coton

Avec un poids relatif de 56,3% de la production nationale agricole de rente cette campagne, la production de coton est obtenue à 92,7% en pure et à 7,3% en association – principale-.

Depuis 1997-1998, cette production croît en volume à un rythme moyen de 5,6% chaque année.

Les régions agricoles de la Boucle du Mouhoun avec 132 366 tonnes et des Hauts-Bassins avec 194 306 tonnes, ont un poids relatif de 74,37% cette campagne contre 69,93% en 2001-2002, soit un gain de 4,44 points. Leur production a augmenté cette campagne respectivement de 44 514 tonnes pour la Boucle du Mouhoun et de 5 912 tonnes pour les Hauts-Bassins.

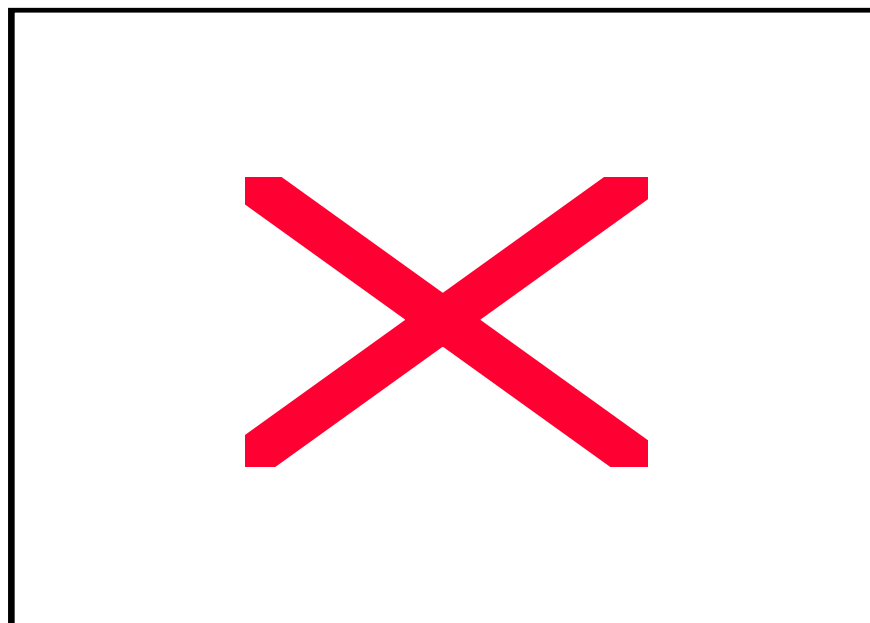
Tableau 23 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du coton

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 591	Léraba	68 360	Houet	83 352	Kéné Dougou
1 417	Ganzourgou	65 702	Kéné Dougou	60 942	Mouhoun
1 269	Noumbiel	55 388	Mouhoun	59 937	Houet
		42 008	Tuy	51 017	Tuy

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins constituent en fait le bassin cotonnier du Burkina Faso. Les Cascades, en augmentant sensiblement les superficies aménagées, pourront devenir une région leader avec ses rendements moyens les plus élevés à l'hectare. Le Kéné Dougou est demeuré au premier rang tant en 2002-2003 qu'en 2001-2002.

Carte 28 : Production de coton (en tonnes)



IV.1.3.2.2 L'Arachide

Avec un poids relatif de 41,5% de la production agricole de rente cette campagne, la production d'arachide est obtenue à 70,7% en pure, à 24% en en association –principale- et 5,3% en en association –secondaire-. La production d'arachide augmente en moyenne chaque année de 22,5 % depuis la campagne agricole 1997-1998.

Les régions agricoles du Centre-Est avec 72 800 tonnes et de l'Est avec 59 412 tonnes, ont un poids relatif de 40,85% de la production nationale contre 39,46 % pendant la campagne agricole 2001-2002. Leur production a enregistré un gain en poids de 1,39 points avec une augmentation substantielle de 11 189 tonnes pour la région de l'Est, et de 2 210 tonnes pour le Centre-Est.

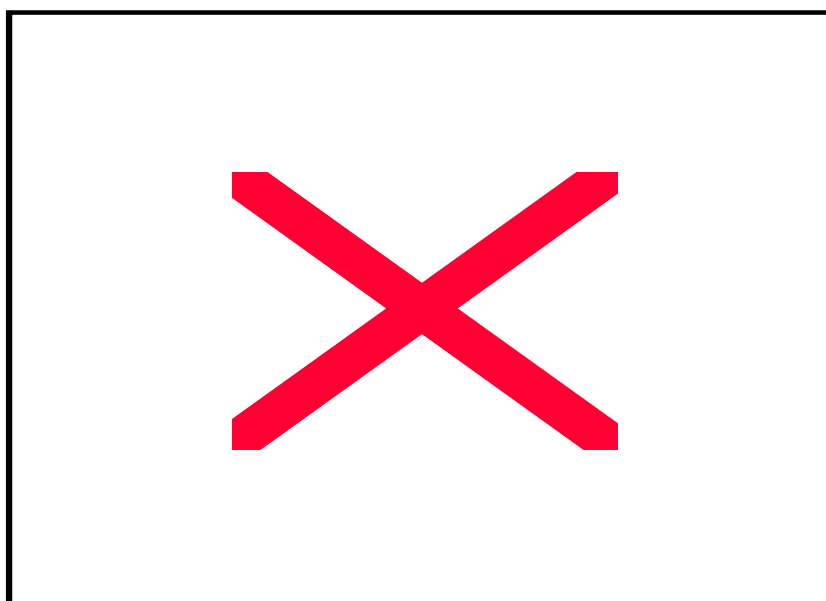
Tableau 24 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production de l'arachide

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 325	Tapoa	45 424	Gnagna	43 530	Gnagna
1 165	Zoundwéogo	28 301	Boulgou	30 654	Boulgou
1 133	Boulgou	24 707	Koulpelgo	26 333	Koulpelgo

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les provinces de la Gnagna, du Boulgou, et du Koulpelgo ont les productions d'arachide les plus importantes cette campagne, avec respectivement 43 530 tonnes, 30 654 tonnes et 26 333 tonnes. Ces productions ont seulement un rapport direct avec les superficies emblavées en arachide. Les trois(03) provinces occupaient également les mêmes rangs tant pour les productions que pour les superficies emblavées lors de la campagne agricole 2001-2002.

Carte 29 : Production d'arachide (en tonne)



IV.1.3.2.3 Le Sésame

La production de sésame est assez insignifiante cette campagne avec un poids relatif de 1,9% dans la production agricole nationale de rente. Elle est obtenue à hauteur de 66,6% en pure, à 29,8% en en association –secondaire- et 3,6% en en association –principale-.

La production nationale de sésame s'est accrue annuellement de 19,1% durant la période 1997-1998 à 2002-2003. Elle a cependant, diminué de 16 524 tonnes cette campagne par rapport à celle de 2001-2002.

Cette production est dominée par la Boucle du Mouhoun avec 7 816 tonnes. La production du Mouhoun a cependant chuté cette campagne d'environ 11 909 tonnes par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002 estimée à 19 725 tonnes.

Le poids relatif de cette région agricole est donc passé de 63,16% en 2001-2002 à 53,15% en 2002-2003, soit un net recul de 10,01 points.

Tableau 25 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du sésame

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 020	Tapoa	16 156	Kossi	5 234	Kossi
880	Ziro	3 213	Mouhoun	1 717	Gnagna
740	Bam	1 717	Léraba	1 512	Mouhoun

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les productions de sésame des provinces de la Kossi et du Mouhoun sont expliquées par les plus grandes superficies emblavées dont elles disposent cette campagne. Par contre la production de la Gnagna n'est expliquée ni par la superficie emblavée (197 ha) ni par le rendement moyen à l'hectare (443 kg).

IV.1.3.2.4 Le Soja

Sa production est vraiment marginale cette campagne avec un poids relatif de 0,3% de la production agricole de rente. Cette production de soja est obtenue à 54% en pure, à 29,9% en secondaire et 16,1% en principale.

Cette production baisse chaque année de 6,6% depuis la campagne agricole 1997-1998.

Les régions agricoles du Centre-Est et de l'Est concentrent près de 79,15% de la production nationale cette campagne avec respectivement 1 287 tonnes et 718 tonnes. En 2001-2002 le poids relatif de ces deux (02) régions agricoles était de 80,59% soit une baisse de 1,44 points cette campagne.

Tableau 26 : Rapprochement entre les variables Rendement – superficie – Production du soja

Rendements moyens en pur		Superficies		Productions	
les plus élevés (en kg/ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en ha)	Provinces concernées	les plus importantes (en tonne)	Provinces concernées
1 014	Mouhoun	698	Koulpelgo	898	Koulpelgo
1 012	Koulpelgo	553	Gourma	446	Gourma
928	Poni	305	Kompienga	389	Boulgou

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

Les productions de soja des provinces du Koulpelgo (898 tonnes) et du Gourma (446 tonnes) sont expliquées par leurs superficies emblavées importantes. De plus la production assez forte du Koulpelgo est soutenue par son rendement moyen à l'hectare de 1 012 kg. La place de troisième plus grande productrice de soja de la province du Boulgou n'est pas expliquée par son rendement moyen à l'hectare de 763 kg et encore moins par sa superficie emblavée (82 ha) .

CONCLUSION PARTIELLE

La production nationale totale cette campagne estimée à 4 327 822 tonnes, a été obtenue essentiellement en pure avec 2 227 920 tonnes soit 52,63% , ensuite en principale avec 1 472 656 tonnes soit 34,03% et enfin en secondaire avec 577 245 tonnes soit 13,34%.

La production céréalière est estimée cette campagne à 3 119 050 tonnes, donc supérieure à 3.109 093 tonnes obtenues lors de la campagne agricole 2001-2002. Elle était estimée à moins de 02 millions de tonnes lors de la campagne agricole 2000-2001. Cependant, elle reste dominante.

La production agricole de rente est estimée cette campagne à 780 128 tonnes. Cette production se maintient au dessus de 750 000 tonnes depuis la campagne 2001-2002. Elle renforce sa deuxième place.

La production des autres cultures vivrières, est estimée cette campagne à 428 644 tonnes. Elle est passée en dessous de la production de 526 220 tonnes obtenues en 2001-2002. Elle est sujette à beaucoup d'aléas, d'où une troisième place évidente.

La production céréalière nationale a été stationnaire cette campagne (+0,32%). Les productions du mil, du sorgho, du riz et du fonio ont toutes chuté cette campagne de -0,13% à -28%, par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002, sauf celle du maïs qui s'est accrue de 46 790 tonnes soit un taux de croissance de 67,72%.

Par rapport à la moyenne quinquennale, les productions ont toutes augmenté pour le mil (+16,8%), le sorgho (+20,2%), le maïs (+45,6%) sauf celles du riz et du fonio qui ont chuté respectivement de -8,3% et de -35,3%.

La production des autres cultures vivrières a baissé d'environ 18,54% par rapport à celle de la campagne dernière avec -46 015 tonnes pour le niébé, -1 434 tonnes pour le voandzou et -4 645 tonnes pour la patate. La production de l'igname a davantage chuté avec - 45 482 tonnes soit 64,36 % par rapport à celle de la campagne dernière.

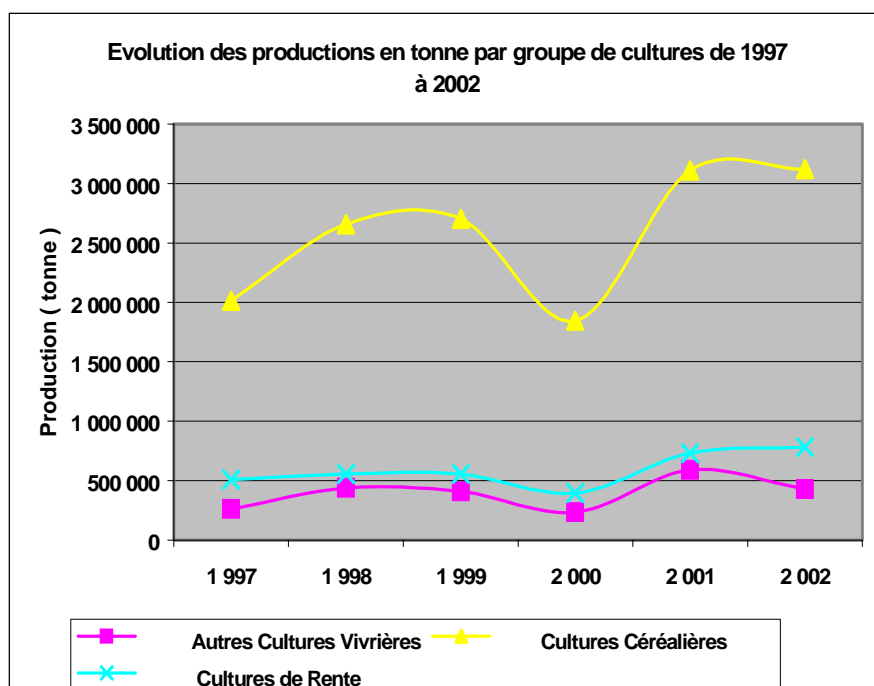
La production agricole de rente a continué d'augmenter régulièrement avec un gain de 48 961 tonnes cette campagne soit un croît de 6,7 % par rapport à celle de la campagne agricole 2001-2002.

Cette nette progression de la production est imprimée par celle du coton soit avec un taux de croissance de 11,19% soit 44 216 tonnes et par celle de l'arachide avec un taux de croissance de 7,49 % soit 22 550 tonnes.

La production du sésame cette campagne, a chuté d'environ 53% (soit -16 524 tonnes) par rapport à celle de la campagne passée, tandis qu'il y a une baisse de 33,57%(soit -1281 tonnes) pour le soja.

Le graphique n°08 ci – dessous illustre bien ces tendances.

Figure 08 : Evolution des productions en tonne par groupe de cultures de 1997 à 2002



Il y a lieu de privilégier dorénavant un lien étroit entre le rendement moyen à l'hectare et la production plutôt qu'entre la superficie emblavée et la production. En effet les plus grandes productions reposent sur les grandes superficies emblavées et non pas sur les rendements moyens à l'hectare les plus élevés. Ceci laisse entrevoir des difficultés d'intensification de la production dans l'ensemble surtout la fertilisation des sols et la maîtrise de l'eau. Le problème est davantage dû à l'absence de fertilisation appropriée des sols et la forte dépendance pluviométrique plutôt qu'à la mécanisation dont les effets sont désastreux pour les sols pauvres. De plus, la rotation des cultures doit être bien maîtrisée surtout pour leurs comportements par rapport aux fertilisants (engrais ou fumures organiques) utilisés.

Le solde excédentaire du bilan céréalier, est purement conjoncturel et non structurel.

V. BILAN CEREALIER DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002-2003

Le bilan céréaliier national de la campagne agricole 2002-2003 dégage un solde excédentaire de 547 000 tonnes équivalent à 24% environ des besoins de consommation des populations pour la période du 1er novembre 2002 au 31 octobre 2003. La variable population du Burkina Faso est celle arrêtée au 30/04/2003 pour une consommation moyenne nationale de 190 kg par tête et par an.

Le solde excédentaire s'est amélioré de 62 000 tonnes cette campagne par rapport à celui de la campagne agricole 2001-2003 qui était arrêté à 485 000 tonnes.

La production céréalière brute de cette campagne, dépasse largement les besoins en céréales de 837 288 tonnes contre 524 500 tonnes en 2001-2002. Cependant, avec la forte urbanisation des villes et la modification des habitudes alimentaires, il faudra envisager des importations importantes (surtout de riz), complétées par des aides alimentaires pour satisfaire l'ensemble des besoins alimentaires de la population.

Les productions de contre-saison en maïs viendront renforcer la couverture assez bonne des besoins avec, par moment, des poches de surproduction.

Les stocks vont se reconstituer lentement au regard des risques fréquents de déstockage, (le retour important de nos compatriotes de Côte d'Ivoire, les poches de sécheresse, les inondations, etc...).

L'examen de taux de couverture par province (besoins / production x 100), est capital pour comprendre les efforts de mobilisation et de transfert des excédents constatés dans les zones à fort potentiel céréaliier au cours de la campagne vers les zones déficitaires. Le taux de couverture des besoins en céréales, cache des distorsions du point de vue des habitudes alimentaires entre les provinces, et entre les centres urbains et le monde rural.

Tableau 27 : Bilan céréaliier définitif de la campagne agricole 2002-2003

POSTES	VOLUMES
Production nationale disponible(1)	2.624.400
Stocks initiaux	154.800
Importations commerciales et aides alimentaires	236.500
TOTAL DISPONIBLE	3.015.700
Besoins de consommation humaine sans rapatriés de Côte d'Ivoire	2.281.700
Besoins de consommation humaine avec 125 000 rapatriés de Côte d'Ivoire	2.305.450
Stocks finaux	142.400
Exportation prévue	44.600
TOTAL BESOIN SANS RAPATRIES	2.468.700
TOTAL BESOIN AVEC RAPATRIES	2.492.450
EXCEDENT NET SANS RAPATRIES	547.000
EXCEDENT NET AVEC RAPATRIES	523.200

Source : DPAP/DGPSA /MAHRH

La production nationale disponible a augmenté de 14 600 tonnes cette campagne par rapport à la campagne 2001-2002, soit un taux d'accroissement de 2,39%.

Les stocks initiaux se sont accrus de 54,18% cette campagne contre 67,02% pour les importations et les aides alimentaires

Les besoins de consommation humaine sans les rapatriés de Côte d'Ivoire se sont accrus de 21,90% cette campagne soit 50 600 tonnes. A ces besoins, il faudra ajouter les besoins des 125 000 rapatriés, évalués à 23 750 tonnes à la date du 30/04/2003, ramenant le taux d'accroissement des besoins à 32,17%.

Les stocks finaux se sont accrus de 57,17%, alors que l'exportation prévue est demeurée la même.

L'excédent céréalier net théorique de la campagne est ramené de 547 000 tonnes à 523 200 tonnes au 30/04/2003, lorsque les 125 000 rapatriés sont pris en compte. Le nombre des rapatriés n'a cessé de croître depuis cette date.

V-1- Productions Provinciales Excédentaires Comparées Aux Besoins

Le taux de couverture des besoins en céréales est ici supérieur ou égal à 120 %.

En comparant la campagne agricole 2001-2002 et celle de 2003 plusieurs enseignements s'imposent :

- Le nombre des provinces dont le taux de couverture est supérieur ou égal à 120 %, est passé de 25 provinces à 21 provinces. A l'issue de la campagne agricole 2001-2002, les provinces à excédent élevé viennent majoritairement des régions agricoles des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, sauf le Poni, des cascades, du Sourou, de l'Est sauf la Kompienga.
- A l'issue de la campagne agricole 2002-2003, les provinces de Sanguié, du Sourou, du Houet, du Yatenga, du Soum et de l'Oudalan ont vu leur taux de couverture passé en dessous des 120 %. Ces provinces ont donc quitté le cercle fermé des provinces très excédentaires.
- Plusieurs provinces ont vu leur taux de couverture des besoins en céréales se réduire sans être inférieur à 120%. Elles sont au nombre de six (06), à savoir le Tuy, les Banwa, les Bâles, la Kossi, la Tapoa et le Bazèga. Ces réductions vont de -2 points à -28 points. D'autres provinces ont renforcé à la hausse leur taux de couverture. Ces augmentations vont de +7 points à +79 points. Il s'agit des treize (13) provinces suivantes : Le Kéné Dougou, le Nayala, le Nounbiel, la Sissili, la Bougouriba, le Ziro, la Comoé, le Mouhoun, la Gnagna, le Koulpelgo, le Gourma, le Ioba et la Léraba.
- Deux (02) nouvelles provinces ont rejoint le groupe. Il s'agit des provinces de la Kompienga et du Namentenga qui ont quitté l'équilibre pour devenir très excédentaires.

En 2002-2003, l'ensemble des vingt et une (21) provinces à production très excédentaire ont cumulé en terme de superficies emblavées en céréales 1. 479.597 ha soit 44,72% des superficies totales emblavées en céréales.

Leur production disponible cumulée en céréales est évaluée à 1 461 100 tonnes soit 55,67 % de la production nationale disponible. Leur excédent cumulé en céréales est estimé à 638 719 tonnes car leurs besoins cumulés en céréales s'élèvent cette campagne à 822 381 tonnes.

Tableau 28 : Taux de couverture comparé des besoins en % des provinces très excédentaires (x > 120%) en 2001-2002 et 2002-2003.

N° Ordre	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE		ECART		OBSERVATIONS
		CAMPAGNE 2001-2002 EN %	CAMPAGNE 2002-2003 EN %	EN POINT	EN % * *	
1	Kéné Dougou	298	330	+32	10.74	<u>Nouveaux arrivants</u> Kompienga = 148% (+ 39 points) Namentenga = 121% (+ 16 points)
2	Tuy	234	211	-23	9.83	
3	Banwa	205	177	-28	13.66	
4	Nayala	203	226	+23	11.33	
5	Balés	196	187	-9	4.6	
6	Noumbiel	194	225	+31	15.98	
7	Sissili	178	186	+8	4.50	
8	Kossi	170	168	-2	1.20	
9	Tapoa	166	142	-24	14.46	
10	Bougouriba	164	171	+7	4.27	
11	Sanguié*	156	--	--	--	<u>Départs</u> Sanguié Sourou Oudalan Soum Yatenga Houet
12	Ziro	154	178	+24	15.58	
13	Comoé	145	199	+47	32.41	
14	Mouhoun	144	189	+45	31.25	
15	Sourou *	144	--	--	--	
16	Oudalan *	142	--	--	--	
17	Soum *	142	--	--	--	
18	Gnagna	141	182	+41	29.08	
19	Koumpelgo	132	153	+21	15.91	
20	Gourma	125	143	+18	14.40	
21	Yatenga*	125	--	--	--	
22	Ioba	125	132	+7	5.60	
23	Bazega	124	121	-3	2.42	
24	Houet*	121	--	--	--	
25	Léraba	120	199	+79	65.83	

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

* Les provinces du Sanguié, du Sourou, de l'Oudalan, du Soum, du Yatenga et du Houet ont vu leur taux de couverture se dégradé fortement à l'issue de la campagne 2002-2003.

** L'écart en pourcentage est le rapport traduisant l'évolution du taux de couverture en 2002-2003 par rapport à celui de la campagne 2001-2002.

V.2. Productions provinciales faiblement excédentaires ou équilibrées comparées aux besoins

Cette tranche comprend les provinces dont le taux de couverture est supérieur ou égal à 100% mais strictement inférieur à 120%.

Quelques enseignements peuvent être tirés de la comparaison des campagnes 2001-2002 et 2002-2003 :

- Le nombre des provinces dont le taux de couverture des besoins en céréales est inférieur à 120% mais supérieur ou égal à 100%, a augmenté. Ce nombre est passé de

six (6) provinces à l'issue de la campagne agricole 2001-2002 (Boulgou, Zoundwéogo, Passoré, Kompienga, Namentenga, Kouritenga) à huit (08) provinces en 2002-2003.

- Une (1) province(le Zoundwéogo), a vu son taux de couverture s'amélioré de 1 point sans être supérieur à 120 %. Cette province paraît stable. Deux (02) provinces ont vu leur taux de couverture se dégradé sans pour autant être inférieur à 100% = Le Boulgou (-17 points) et le Passoré (-12 points). Leur équilibre devient précaire.
- Deux (02) provinces ont rejoint le groupe des provinces très excédentaires = La Kompienga (+ 39 points) et le Namentenga (+ 16 points).
- Cinq (05) provinces ont rejoint ce groupe de provinces à excédent modéré tendant à l'équilibre. Il s'agit des provinces suivantes, qui ont quitté le niveau supérieur (très excédentaire) : Le Sourou (-28 points), le Houet (-13 points) et le Sanguié (- 51 points).
- Il y a également deux (02) provinces qui ont gravi une échelle (de déficitaire à excédentaire-équilibré : le Poni (+27 points) et le Ganzourgou (+19 points). L'équilibre du Ganzourgou est cependant précaire.

Tableau 29 : Taux de couverture comparé des besoins en % des provinces excédentaires ou équilibrées (120% > x >ou = à 100%)

N° ordre	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE CAMPAGNE		Ecart		OBSERVATIONS
		2001-2002 en %	2002-2003 en %	En point	En %	
01	Boulgou	118	101	-17	14.41	Nouveaux arrivants. Sourou = 116% (-28 points) Poni = 113% (-27 points) Houet = 108% (-13 points) Sanguié = 105% (-51 points) Ganzourgou = 100% (+19 points)
02	Zoundwéogo	112	113	+1	0.9	
03	Passoré	112	100	-12	10.71	
04	Kompienga **	109	--	--	--	
05	Namentenga **	105	--	--	--	
06	Kouritenga *	105	--	--	--	

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

* Le Kouritenga est devenu une province déficitaire à l'issue de la campagne 2002-2003.

** Les provinces de la Kompienga et du Namentenga sont devenues très excédentaires à l'issue de la campagne 2002-2003.

En 2002-2003, toutes les huit (08) provinces ont cumulé en terme de superficies emblavées en céréales environ 704 783 ha soit 21,30% des superficies totales emblavées en céréales.

Leur production disponible cumulée en céréales est évaluée à 567 440 tonnes soit 21,62% de la production nationale disponible. Leur excédent cumulé en céréales est estimé à 33 399 tonnes car leurs besoins cumulés en céréales s'élèvent à 534 041 tonnes.

V.3. - Productions provinciales déficitaires et très déficitaires comparées aux besoins

Cette tranche regroupe les provinces dont le taux de couverture des besoins en céréales est strictement inférieur à 100%.

En comparant les campagnes agricoles 2002-2003 et 2001-2002 nous avons tiré les enseignements suivants :

- Les provinces présentant un déficit de leurs besoins en céréales, ont vu leur nombre augmenté. Ce nombre est passé de quatorze(14) à l'issue de la campagne agricole 2001-2002 (Yagha, Loroum, Komandjari, Poni, Sanmatenga, Bam, Bulkiemdé, Ganzourgou, Oubritenga, Kourweogo, Zandoma, Séno, Nahouri et kadiogo) à seize (16) provinces à l'issue de la campagne agricole 2002-2003.
- Cette augmentation du nombre des provinces déficitaires accroît les problèmes alimentaires du Burkina Faso qui s'ajoutent aux difficultés récurrentes de transfert physique des excédents céréaliers vers les régions déficitaires. L'ajustement alimentaire n'est pas automatique.
- Cinq (05) provinces ont vu leur taux de couverture s'améliorer même en étant dans le déficit. Ces améliorations vont de +1 point à +28 points.
- Six (06) provinces ont vu, par contre, leur taux de couverture se dégrader dans le déficit. Cette baisse va de -1 point pour le Yagha, à -48 points pour le Loroum. Les provinces du Bam (-23 points) et du Loroum (-48 points) s'enfoncent dans le rouge.
- Deux (02) provinces ont quitté cette zone rouge pour retrouver l'équilibre (le Ganzourgou) et même le niveau de très excédentaire (le Poni).
- Quatre (04) provinces ont malheureusement intégré la zone rouge à l'issue de campagne agricole 2002-2003. Si la province du Kouritenga a quitté l'équilibre pour le déficit (-9 points), les provinces du Yatenga (-34 points), du Soum (-76 points) et de l'Oudalan (-89 points) ont fait un véritable recul. En effet, ces trois (03) provinces qui étaient très excédentaires à l'issue de la campagne 2001-2002, sont devenues déficitaires une campagne agricole plus tard (2002-2003), voire même très déficitaires (provinces de l'Oudalan et du Soum). Les trois (03) provinces citées ci-dessus étaient habituellement classées parmi les provinces déficitaires reconnues. Leur classification dans les provinces à excédent fort à l'issue de la campagne agricole 2001-2002, est seulement due à une pluviométrie exceptionnellement bonne dans ces régions plus qu'à d'autres considérations.
- La province du Kadiogo est davantage une province consommatrice qu'une province productrice agricole. Elle se spécialise tout comme Bobo Dioulasso dans la production industrielle agroalimentaire. La province du Nahouri est par contre relativement bien arrosée pour être très déficitaire. La présence du Ranch de Nazinga et du Parc KABORE Tambi expliquerait-elle les faibles superficies emblavées en céréales (11 240 ha en 2001-2002 et 10 173 ha en 2002-2003) ?

Tableau 30= Taux de couverture comparé des besoins en % des provinces déficitaires et très déficitaires (x < 100%) en 2001-2002 et 2002-2003

N° D'ORDRE	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE		ECART		OBSERVATIONS
		Campagne 2001-2002 en%	Campagne 2002-2003 en%	En point	En %	
01	YAGHA	96	95	-1	1,04	Nouveaux Arrivants Kouritenga = 96% (-9pts) Yatenga = 91% (-34pts) Soum = 66% (-76pts) Oudalan = 53% (-89pts)
02	LOROUM	94	46	-48	51,06	
03	KOMANDJARI**	88	93	+5	5,68	
04	PONI*	86	--	--	--	
05	SANMATENGA	84	80	-4	4,76	
06	BAM	82	59	-23	28,05	
07	BULKIEMDE	82	89	+7	8,54	
08	GANZOURGOU*	81	--	--	--	
09	OUBRITENGA	72	88	+16	22,22	
10	KOURWEOGO	72	93	+21	29,17	
11	ZANDOMA	61	62	+1	1,64	
12	SENO	60	88	+28	46,67	
13	NAHOURI	46	44	-2	4,35	
14	KADIOGO	20	18	-2	10	

Source : DSA/DGPSA/MAHRH

* Les provinces du Ganzourgou et du Poni ont cessé d'être déficitaires à l'issue de la campagne agricole 2002-2003

** La province de la Komandjari a une faible superficie emblavée en céréales évaluée à 14 881 ha en 2001-2002 et à 12 351 ha en 2002-2003.

Toutes les provinces déficitaires et très déficitaires à l'issue de la campagne agricole 2002-2003 sont situées en fait dans les régions où les sols sont les plus pauvres du pays et dont la pluviométrie baisse de manière tendancielle chaque campagne agricole. Ces régions ont les rendements moyens les plus faibles à l'hectare.

En 2002-2003, les seize (16) provinces déficitaires et très déficitaires ont cumulé en terme de superficies emblavées en céréales environ 1 124 310 ha soit 33,98% des superficies totales emblavées en céréales.

Leur production disponible cumulée en céréales est estimée à 595 919 tonnes soit 22,71% de la production nationale disponible. Leur déficit cumulé est évalué à 329 422 tonnes car leurs besoins cumulés en céréales sont estimés à 925 341 tonnes.

Conclusion partielle

Le bilan céréalier est une opération dont l'excédent net est le résultat entre un total disponible et un total besoins. Le total disponible est composé de la production nationale disponible à laquelle on ajoute les stocks initiaux et les importations alimentaires / aides alimentaires.

Le total besoins est composé des besoins de consommation humaine plus les stocks finaux et l'exportation prévue.

Si l'excédent net est estimé cette campagne à 547 000 tonnes, l'excédent net, avant incorporation des stocks et des opérations commerciales ou non, est évalué à 342 696 tonnes.

Par ailleurs le déficit cumulé estimé à 329 422 tonnes des seize provinces concernées représente 49, 01% des excédents cumulés des 29 provinces concernées estimés à 672 118 tonnes. Ceci traduit une couverture acceptable des excédents sur les déficits estimé à 204,

03% (sans les autres opérations). Par contre les besoins en céréales des provinces déficitaires représentent 40,55% des besoins nationaux de la campagne, contre 36,04% pour les besoins des provinces excédentaires et 23,41% pour ceux des provinces excédentaire à équilibre.

En définitive, sans les opérations des stocks et des échanges commerciaux ou non, les excédents cumulés de la campagne couvrent plus de deux (02) fois les déficits cumulés de cette même campagne.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette campagne agricole 2002-2003, dont les résultats paraissent pendant le déroulement de la campagne agricole 2003-2004, le bilan céréalier a affiché un excédent net de plus de 500 000 tonnes. Cependant la non saisie de la production de maïs et du niébé de contre - saison, ne permet pas d'estimer l'excédent net global. De plus la situation politico-militaire en Côte d'Ivoire a contribué, par le retour au Burkina de plus de 300 000 compatriotes, sans doute à épuiser les stocks antérieurs et à résorber les excédents, et ceci malgré les aides alimentaires.

Cette nouvelle donne nous convainc que les superficies et les productions en céréales surtout vont s'accroître de manière appréciable pendant cette présente campagne agricole 2003-2004.

VI- RECOMMANDATIONS

Il y a toujours des efforts à fournir par la DGPSA pour la collecte, la saisie, le traitement et surtout la publication dans les délais raisonnables des statistiques agricoles pour une exploitation appropriée des données par les usagers, qui doivent à leur tour participer à la pérennité de l'EPA, au fonctionnement, à la maintenance et au renouvellement des équipements surtout informatiques.

Il y a aussi la nécessité d'une allocation consistante du budget de l'Etat à la production de ces statistiques.

Les partenaires au développement doivent trouver un motif de satisfaction dans l'affinement de l'outil "Enquête Permanente Agricole" pour accepter accompagner la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles dans la production de ces statistiques.

Il y a enfin la nécessaire ambition de saisir toutes les productions de céréales (saison pluvieuse ou non) afin d'avoir une situation globale et complète même si les productions de céréales hors hivernage ont été pendant longtemps assez marginales. Cependant avec le programme petite irrigation villageoise qui quitte bientôt sa phase pilote pour une phase plus opérationnelle, les productions en céréales (surtout le Maïs) en saison sèche, sont appelées à s'accroître de manière exceptionnelle.

Pour cela, des protocoles d'accord sont indispensables entre la DGPSA et les usagers importants des statistiques agricoles et les partenaires terrains tels que les Directions régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques afin d'accroître la qualité et la crédibilité des statistiques produites.

ANNEXES